4me Année - N. 857 - Ed. A

CINQ CENTIMES

Jeudi 15 et Vendredi 16 Février 1917

ABONNEMENT POSTAL, ÉD. A

Bruxelles - Province - Etranger
3 mois : Fr. 4.50. - Mk. 3.60

Les bureaux de poste en Belgique et à l'Etranger n'acceptent que des abonnements TRIMESTRIELS; ceux-ci prennent cours les

1 Janv. 1 Avril 1 Juillet 1 Octob.

On peut s'abonner toutefois pour les deux derniers mois ou même pour le dernier mois de chaque trimestre au prix de :

2 Mois 1 Mois
Fr.3.00-Mk.2.40 Fr.1.50-Mk.1.20

TIRAGE : 110.000
PAR JOUR

Le Bruxellois

Rédacteur en Chef : René Armand

Journal Quotidien Indépendant

Rédaction, Administration, Publicité, Vente : BRUXELLES, 45, RUE HENRI MAUS

ANNONCES
La ligne
Faits divers et Echos . fr. 5.00
Nécrologie 3.00
Annonces commerciales . 1.50
» financières . . . 1.00

PETITES ANNONCES
La petite ligne 0.50
La grande ligne. 1.00

TIRAGE : 110.000
PAR JOUR

Les Francs-Tireurs

Nous avons, en Belgique, comme on a en France, sur le franc-tireur, une opinion diamétralement opposée à celle qui règne en Allemagne ; nous considérons le franc-tireur comme un héros qui se dévoue à la défense du sol natal et qui mérite, par ce fait, notre admiration sans réserve.

Les Allemands, par contre, estiment qu'il n'est, sous aucun prétexte, admissible qu'on agisse en belligérant tout en bénéficiant de la sécurité que les lois de la guerre moderne assurent aux populations civiles. Ils sont d'avis que rien ne peut justifier le fait qu'un homme, qui vient de tirer dans le dos des soldats réguliers, puisse remettre ses mains dans ses poches pour aller se cacher dans les rangs de la population inoffensive. Ils sont d'avis que les surprises, les embuscades, toutes les ruses de guerre, en un mot, ne peuvent être exécutées que de la part des armées régulièrement constituées et d'hommes portant un uniforme qui permette de reconnaître, à première vue, qu'on a, devant soi, un ennemi et qui, surtout, rende impossible toute confusion avec les non-combattants. Ils estiment ,enfin, que celui qui veut se dévouer à la défense de son pays, peut toujours s'enrôler dans les armées régulières où il trouvera l'occasion de le faire bien plus efficacement que par une action isolée, et qu'en conséquence, ceux qui préfèrent combattre en franc-tireur, n'ont d'autre mobile que l'espoir d'échapper aux dangers qui doivent résulter de leurs entreprises contre l'ennemi, en gardant l'apparence de citoyens paisibles ; que ce mobile est, en soi, déloyal et malhonnête, qu'on doit avoir le courage de ses actes et savoir en supporter les conséquences, quelles qu'elles soient.

Si nous leur objectons que l'invasion d'un pays confère, à notre avis, à la population, le droit de faire le plus possible de tort à l'envahisseur, par tous les moyens imaginables, si déloyaux qu'ils puissent être, ils nous répondront que l'emploi de moyens déloyaux ne se justifie jamais, que leur pays a, aussi, subi des invasions, et des invasions aussi peu justifiées que n'importe quelle autre, que leurs populations se sont aussi soulevées contre l'envahisseur, non comme francs-tireurs, mais, qu'elles ont pris l'uniforme, comme ont fait nos volontaires en 1830, qu'elles se sont formées en compagnies et en bataillons, qu'elles ont marché à l'ennemi et l'ont attaqué de front.

Il faudrait, croyons-nous, être dénué de tout sens moral pour hésiter un seul instant à reconnaître de quel côté est la vérité et la saine appréciation des choses ; avouons, tout de suite, que notre point de vue est indéfendable et que notre jugement, sur ce point, a dû être induit en erreur. Par qui ? Par quoi ?

Comme la plupart de nos idées fausses, c'est là encore « un oiseau qui vient de France ». Il y a en France toute une littérature qui s'est chargée de chanter les hauts faits des francs-tireurs ; les trois invasions du siècle dernier lui ont fourni une matière susceptible des plus amples développements ; les Erkmann-Chatrian, les Lamothe et bien d'autres ont exploité cette veine et le résultat a été un accroc de plus dans le jugement de la nation, une oblitération un peu plus complète de son sens moral.

Un seul écrivain français, Zola, avec son honnêteté foncière, a cherché à réagir contre cette malsaine propagande ; non pas qu'il ait polémiqué à ce sujet, mais il a, avec la sévère objectivité qui caractérise son art, montré, dans son roman « La Débacle », les francs-tireurs sous un aspect qui est loin de les rendre sympathiques.

Qui ne se souvient des chapitres de cet ouvrage qui nous font assister, de loin,à la bataille de Beaumont ? Qui ne se souvient des francs-tireurs du bois de Dienlet, de leur chef, un ancien huissier chassé de sa profession à la suite d'une affaire de correctionnelle à huis clos, et de ses deux lieutenants, des repris de justice également ? Sauf l'égorgement de Goliath, qui est plutôt une vengeance particulière, le livre entier ne porte rien à leur actif comme action utile à leur pays ; ils ne savent même pas donner un renseignement précis au général Douay qui les interroge ; par contre, ils sont la terreur des paysans qu'ils pillent sans ménagements. Sûrement, Zola n'a pas voulu nous montrer là des héros, et il est certain qu'il ne partageait pas, sur ce point, l'opinion de la masse de ses compatriotes. Mais, nous le répétons, il est une exception ; tous les autres écrivains de ce pays,surtout ceux dont les ouvrages sont destinés à la jeunesse, aussi bien belge que française, sont des apologistes du franc-tireur.

Voilà donc l'origine de cette fausse conception ; est-il besoin de rappeler ses conséquences ; ne sont-elles pas encore présentes à l'esprit de chacun ? Combien de malheureux ont payé, de leur vie, leur égarement ; quelles calamités n'ont-ils pas, en outre, attiré sur leurs concitoyens ? Et une simple erreur de jugement aurait été l'unique cause de tout cela ? Nous ne le croyons pas ; si elle a préparé le terrain, une excitation intentionnelle, préméditée et habilement organisée a, sûrement, déterminé les actes.

Déjà le 5 août 1914, en effet, on pouvait lire dans nos journaux, qui ne publiaient, dès lors, plus rien qui ne fût dicté par le Gouvernement, qu'à Liège de nombreux civils s'étaient armés et occupaient les tranchées concurremment avec les soldats. Cela n'était probablement pas vrai, pas plus vrai qu'aucune des autres informations publiées du 3 au 20 août. Quel officier, quel général tolérerait que des civils vinssent, avec leur maladresse, gêner les mouvements des soldats et entraver la défense ? Mais il fallait éveiller, dans la population, l'idée de cette collaboration des civils avec l'armée, il fallait exciter l'émulation ; et d'autres histoires suivirent, qui nous apparaissent à présent comme de bien sinistres plaisanteries, et toujours l'annonce de la proximité immédiate d'armées françaises ou anglaises, prêtes à intervenir, était là pour encourager ceux qui pensaient à tenter quelqu'impardonnable folie.

Il est donc certain que l'impulsion soit partie du gouvernement belge lui-même, et qu'il doive être considéré comme le vrai coupable ; ses excitations intentionnelles, trouvant le terrain préparé par la littérature des romans-feuilletons français dont nous parlions plus haut, ont produit les résultats que l'on sait ; les malheureux égarés ont probablement subi le sort auquel les ont sciemment voués ceux qui avaient reçu la mission de les soutenir moralement et de les guider dans la bonne voie ; ceux-ci trouveront, sans doute, dans leur conscience même, leur châtiment, en attendant le règlement de comptes qui doit, tôt ou tard, se produire.

Quel but a poursuivi le gouvernement belge ? Il serait bien difficile de le déterminer. Il ne devait cependant pas se faire beaucoup d'illusions sur l'efficacité de ce moyen pour arrêter la marche de l'ennemi. Il paraît cependant certain que ces agissements résultent de décisions prises en commun avec les gouvernements alliés, auxquels tous les moyens ont semblé bons,pourvu qu'ils leur fissent gagner du temps, à quelque prix que ce fût.

Lorsqu'il y a quelques années, les Puissances européennes s'assemblèrent à Londres et à La Haye pour réformer et compléter les lois qui régissent la guerre de terre et de mer, elles étaient toutes d'accord sur ce point, que le but à poursuivre était, si on ne pouvait éviter la guerre, de la circonscrire, de la localiser tout au moins, autant que possible, entre les forces armées des nations belligérantes, afin que les populations ne soient atteintes que le moins possible par les misères et les calamités qu'elle entraine à sa suite ; elles furent unanimes à considérer cela comme la ligne directrice de leurs délibérations.

Les efforts de l'Angleterre pour affamer la population civile de l'Allemagne ont montré, dès le début de la guerre, quelle confiance on pouvait avoir en ces philanthropiques déclarations en ce qui concerne les gouvernements de l'Entente ; nous trouvons ici une nouvelle preuve de leur hypocrisie. L'Angleterre a encore inventé, depuis, le franc-tireur sur mer en armant les navires de commerce et en proposant des primes pour les encourager à attaquer les sous-marins ennemis tout en réclamant pour eux le libre accès des ports neutres et, de la part de l'adversaire, le traitement réservé aux vaisseaux marchands inoffensifs.

Et ce sont ces nations qui ont toujours la bouche pleine des mots d'humanité et de civilisation.

Kem.

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMANDS

BERLIN, 14 février. — Officiel :

Il n'y a de grandes opérations de combat à signaler, sur aucun des fronts.

BERLIN, 14 février, midi, officiel :

Théâtre de la guerre à l'ouest.
Groupe d'armée du prince héritier Rupprecht de Bavière :

Sur la rive nord de l'Ancre, l'ennemi a continué ses attaques après une très violente préparation d'artillerie et avec l'intervention de nombreux effectifs d'infanterie.Dans la matinée, il a attaqué à deux reprises au sud de Serre. Les deux attaques ont été repoussées en corps à corps, et des éléments qui s'étaient établis devant le front ont été chassés par une poussée à l'arme blanche. Des formations découvertes de nouveaux renforts au nord et l'après-midi également au sud de l'Ancre, ont été prises par notre artillerie sous un feu de destruction efficace. Jusqu'à la Somme, le combat d'artillerie a été vigoureux, également dans d'autres secteurs et au cours de la nuit.

Groupe d'armée du Kronprinz allemand :

Nos poussées de reconnaissance dans la boucle de St-Mihiel et à la pente ouest des Vosges ont été couronnées de succès.

Théâtre de la guerre à l'est.
Front d'armée du feldmaréchal général Prince Léopold de Bavière :

Pas d'événements particuliers.

Front d'armée du général colonel archiduc Joseph :

Dans le secteur de Mestecanesti, nos troupes ont conquis hier de nouveaux succès. Plusieurs tranchées des Russes ont été prises d'assaut et maintenues contre trois violentes contre-attaques.Le nombre des prisonniers s'est accru à 23 officiers et plus de 1200 soldats ; le butin à 3 canons, 12 mitrailleuses et 6 lance-mines.

Groupe d'armée du feldmaréchal général von Mackensen :

Le long du Sereth et du Danube, feu d'artillerie et escarmouches entre postes.

Front en Macédoine :

Dans la boucle de la Cerna, des attaques de l'artillerie pour la reprise de la hauteur à l'est de Paralowo sont restées sans aucun succès, en dépit d'une vive canonnade.

La guerre sous-marine.

BERLIN, 14 février :

Des sept vapeurs et 3 voiliers d'un tonnage total de 22,000 tonnes qui ont été annoncés comme coulés le 12 février,5 navires de 13,000 tonnes avaient une cargaison de froment, deux de 1,700 tonnes une cargaison de pyrite, un de 1,700 tonnes une cargaison de bois de mine et deux de 5,500 tonnes une cargaison de charbon. En outre, au cours de la même expédition un autre vapeur de 3,000 tonnes a été coulé, qui portait une charge de 4,000 tonnes de charbon pour l'Italie.

AUTRICHIENS

VIENNE, 14 février :

Groupe d'armée du feldmaréchal général von Mackensen :

Aucun événement particulier.

Front d'armée de l'archiduc Joseph :

Au sud de Bekas, nous avons repoussé plusieurs attaques russes. Sur la route de Valeputna nos troupes ont pris d'assaut, une position russe, contre laquelle l'ennemi a entrepris vainement ensuite de fortes contre-attaques. Nous avons fait prisonniers 23 officiers et 1,200 soldats et capturé 12 mitrailleuses, 6 lance-mines et 3 canons.

Front d'armée du feldmaréchal général Prince Léopold de Bavière :

Rien à signaler.

Théatre de la guerre italien.
Théâtre de la guerre au Sud-Est.

Situation inchangée.

TURCS

CONSTANTINOPLE, 14 février. (Officiel du 13 février) :

Front du Tigre :

Dans la région de Fellahieh, combats d'artillerie et feu d'infanterie réciproque.

Au sud du Tigre, l'ennemi s'est avancé le 11 février contre notre aile gauche, mais ses deux attaques furent repoussées en lui occasionnant des pertes. L'après-midi du même jour, deux bataillons ennemis ont attaqué notre aile gauche après une violente action d'artillerie préparatoire. Cette attaque échoua également devant notre feu.

Front des Dardanelles.

L'officier-aspirant Meimecke a attaqué trois aviateurs ennemis, dont l'un fut obligé d'atterrir. Les occupants de l'avion, deux officiers anglais, ont été faits prisonniers. La mitrailleuse de l'avion détruit, ainsi que trois bombes, ont été capturées.

Sur les autres fronts, il n'y a aucun événement important à signaler.

Constantinople, 13 février. — Officiel du 12 :

Front du Tigre :

Feu d'artillerie dans le secteur de Gerraf.

Front du Caucase :

Des détachements de patrouilles ennemis, qui cherchaient à prendre contact avec notre aile gauche, ont été repoussés.

Aucun événement important à signaler sur les autres fronts.

BULGARES

SOFIA, 14 février. Communiqué officiel du 13.

Front en Macédoine :

Des détachements allemands ont attaqué avec beaucoup de vaillance dans la boucle de la Czerna et ont pris d'assaut des tranchées italiennes au sud de la hauteur 1050. A cette occasion, ils ont capturé 5 mitrailleuses et fait prisonniers 1 capitaine et 90 hommes du 162e régiment d'infanterie italien. Sur le restant du front, feu d'artillerie clairsemé au pied de la Belasitza Planina et dans la plaine de Seres. Combats de patrouille dans la région de Bitolia, dans la vallée du Wardar et sur la Strouma supérieure. L'activité aérienne a été assez vive des deux côtés. Un avion ennemi est tombé à proximité de Demir Hissar. L'appareil et l'aviateur étaient indemnes. Sur le littoral de la mer Egée, des vaisseaux de guerre ennemis ont canonné du port d'Orfano, les localités de Radulevo et de Kupekuijo. Trois hommes, 7 femmes et 6 enfants de la population ont été tués et 11 maisons détruites. Un navire de guerre ennemi a bombardé stérilement Karaburnu, dans le port de Portolagos. Des aviateurs ennemis ont jeté sans succès des bombes sur la gare d'Okschylar et contre le pont du chemin de fer de Buk.

Front en Roumanie :

A proximité de Mamaïa, échange de feu entre postes des deux côtés du canal de St-Georges.

FRANÇAIS

PARIS, 13 février, 3 h. p. m., officiel :

Nuit relativement calme sur l'ensemble du front. Une forte patrouille ennemie, dispersée par notre feu, a subi des pertes dans le secteur d'Aspach.

PARIS, 13 février, 11 h. p. m., officiel :

Entre Oise et Aisne, nous avons exécuté des tirs de destruction sur les organisations ennemies de la région de Quennevières. Au nord-est de Reims, un de nos détachements a fait une incursion dans les tranchées adverses et ramené une quinzaine de prisonniers dont 2 sous-officiers. Lutte d'artillerie assez vive dans les secteurs de Maisons-de-Champagne et du Four-de-Paris. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Armée d'Orient :

PARIS, 13 février, officiel :

Le temps s'étant un peu amélioré, les opérations sont devenues plus actives. Lutte d'artillerie sur la Strouma et le Vardar. Des raids exécutés par des troupes britanniques sur Palmis et dans la région de Doiran ont permis de faire des prisonniers. Entre la Czerna et le lac Prespa, le bombardement est particulièrement violent. Plusieurs coups de main tentés par les troupes ennemies ont été repoussés par les Italiens. Des bandes austro-albanaises sont signalées à Mukani, au nord-ouest de Koritza. Dans la même région, Ersek a été occupé par les Italiens.

RUSSES

PETROGRAD, 13 février. — Officiel :

Canonnades réciproques et opérations de détachements de reconnaissance.

Des avions russes ont lancé 4 bombes sur le champ d'aviation ennemi du village de Kolbynik, au nord du lac de Narocz.

Des avions ennemis ont lancé des bombes sur la gare de Pogoreliy, sur la voie ferrée Alexandrowsk-Lutsk et sur la voie ferrée au sud-est de Halicz.

Au nord-est de Fokani, un avion français a engagé un combat avec un appareil ennemi, qui a rapidement atterri ; il était visiblement endommagé.

Des automobiles blindées anglaises se sont approchées à deux reprises des positions ennemies établies près de l'embouchure de la Sereth et les ont bombardées.

ITALIENS

ROME, 13 février. — Officiel :

Sur le front du Trentin, le duel d'artillerie a augmenté d'intensité dans le col de Tonale, sur les versants occidentaux du Zugna (vallée de Lagarina) et dans les vallées du Travignolo supérieur et du Cordevole.

Dans la Vallarsa et sur le cours supérieur du torrent de Coalba — petit affluent de la Brenta — nous avons repoussé des attaques ennemies.

Sur le But supérieur, canonnades réciproques et incessantes. Sur le Petit Pal, notre artillerie a incendié des cabanes ennemies.

Sur le Karst, nos batteries ont fait taire un brusque feu concentrique dirigé par l'ennemi contre nos positions établies sur la hauteur 144.

Des avions ennemis ont lancé des bombes sur Cervignano et sur de petites localités de l'Isonzo inférieur. Trois femmes et un enfant ont été tués.

ANGLAIS

LONDRES, 13 février. — Officiel du soir :

Au sud de Pys, une forte attaque ennemie a été repoussée et a coûté de fortes pertes aux Allemands.

L'ennemi a de nouveau attaqué aujourd'hui nos nouvelles positions établies au sud de Serre ; il n'a obtenu de succès à aucun endroit.

Nous avons entrepris une attaque couronnée de succès à l'est de Souchez. Nous avons pénétré sur plus d'une centaine de mètres de largeur dans la ligne de tranchée allemande ; nous l'avons détruite, de même que l'amorce de la voie ferrée, quatre boyaux de mines et de nombreux abris. Nous avons tué de nombreux soldats allemands et avons fait 47 prisonniers.

Un petit détachement ennemi a réussi à pénétrer dans nos tranchées établies au sud d'Armentières, mais il en a été immédiatement rejeté.

Dernières Depêches

L'Allemagne et les Etats-Unis.

Berne, 15 février. — Le « Matin » annonce de New-York : Des manifestations pour le maintien de la paix eurent lieu à New-York, des chants patriotiques allemands ont été chantés à cette occasion. Le 12 février différentes manisfestations pour la paix ont été tenues à Washington par des Germano-Américains.

Le bourgmestre de Mineapolis, appartenant à la fraction politique des socialistes a blamé Wilson à cause de la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne et a invité les ouvriers à refuser en cas de guerre de saisir les armes.

Le voyage de M. Gérard.

Berne, 15 février. — L'ambassadeur Gérard est parti dans la soirée pour Paris.

La guerre sous-marine

Remaniement du cabinet anglais.

Berlin, 14 février. — On mande de La Haye à la « Gazette de Guerre », que les milieux de la City s'attendent à un remaniement du cabinet Lloyd George. En ces derniers temps les plaintes au sujet de la répartition défectueuse des vivres se sont fait plus vivement entendre et redoublent d'intensité. Au début de février des démonstrations revêtant un caractère grave, ont eu lieu dans les quartiers populeux de Londres. Il paraît que Lloyd George cherche de nouveau à se rapprocher d'Asquith, pour former un ministère de coalition. On considère généralement la situation du ministère comme critique.

La nervosité en France et en Angleterre.

Rotterdam, 14 février. — On peut se faire une idée de l'étendue du trouble qui règne en Angleterre au sujet de l'efficacité de la guerre sous-marine, par le fait que le « Daily News » propose déjà sérieusement,à l'Angleterre de faire construire des sous-marins de commerce par l'Américain Ford, suivant l'exemple allemand. Le journal anglais recommande cette proposition en se basant sur le minimum de dangers sous-marins relatif que court un submersible marchand.

Paris ,14 février. — Les récents événements de la guerre sous-marine ont provoqué de l'inquiétude à Paris.

« Paris-Midi » et l' « Information » exigent avec insistance, que toutes mesures soient prises.

« La France » demande : Où en sommes-nous ? Il serait à souhaiter que le Gouvernement fournisse au plus tôt des explications au Parlement,pour mettre fin aux bruits qui énervent l'opinion publique.

Le journal demande ensuite : Quelle est la signification de la nouvelle guerre sous-marine ? Nos moyens de défense sont-ils efficaces ? Les neutres continueront-ils la navigation ? Où passent les marchandises qui ne nous parviennent pas ? Dans quelles limites la situation de détresse commerciale de nos ennemis se trouve-t-elle allégée ? Ce sont là des questions simples auxquelles, il nous faut une réponse.

Echanges de vues américains.

Berlin, 14 février. — Les dernières nouvelles reçues de Washington annoncent que de sérieuses divergences de vues existent au sein du cabinet américain ; elles sont dues, paraît-il, à l'attitude du département de l'Etat. La majorité du Cabinet désapprouve la politique intransigeante poursuivie par M. Lansing.

Dans les milieux politiques, on attache une grande importance au fait que M. Wilson a conféré avec M. Bryan, qui défend à outrance une politique conciliante.

Incendie au Pirée.

Londres, 14 février.— L'Agence Reuter apprend d'Athènes à la date du 12. qu'un incendie qui a pris une rapide extension, a éclaté dans les arsenaux d'artillerie du Pirée. On annonce qu'il y a un grand nombre de victimes.

Mort du frère d'Ibsen.

Christiania, 14 février. — Le frère d'Hendrik Ibsen, Ole Paul, est décédé à l'âge de 32 ans, à Frediksvaern.

Reprise de la navigation entre les Etats-Unis et la Scandinavie.

Copenhague, 14 février. — Le vapeur « United States » prendra probablement la mer jeudi, et sera ainsi le premier navire qui reprend la traversée entre le Danemark et les Etats-Unis ; la navigation était complètement interrompue depuis le commencement du mois. On ne sait pas encore si le vapeur prendra le courrier et des passagers à bord ; il ne passera pas dans la zone dangereuse, mais longera la côte norvégienne pour se diriger ensuite vers les îles Feroë. La Compagnie norvégienne de navigation enverra probablement en mer le vapeur « Christiansfjord », qui se trouve en chargement à Bergen.

Réduction de la consommation du combustible en Hollande.

Amsterram, 14 février. — Le ministre de l'agriculture a fait savoir aux bourgmestres qu'à partir du 15 février les établisements industriels ne recevront plus que 75 p. c. de la quantité de combustible qui leur a été distribuée en novembre. Cette réduction s'applique également à la fourniture du courant électrique.

Nouveaux emprunts de l'Entente aux Etats-Unis.

Londres, 14 février. — Le « Daily Telegraph » apprend de New-York qu'un nouvel emprunt français sera probablement placé aux Etats-Unis. D'autre part, il est probable que dans quatre semaines un emprunt canadien de 100 millions de dollars sera émis aux Etats-Unis.

Les relations entre les Etats-Unis et le Mexique.

L' « Information » apprend de Washington que le ministre des Etats-Unis au Mexique, M. Fletscher, est parti pour la capitale mexicaine, où il va occuper son poste.

La défense des sujets britanniques en Allemagne.

Londres, 14 février. — Le représentant du département des affaires étrangères a déclaré à la Chambre des Communes que le gouvernement néerlandais s'est chargé de la défense des sujets britanniques en Allemagne et que ce gouvernement prendra sans doute en temps opportun les dispositions nécessaires pour faire visiter tous les camps de prisonniers en Allemagne.

Les chalands allemands en Hollande.

On annonce de la Haye le départ des premiers trains spéciaux qui vont chercher en Allemagne le charbon destiné aux chemins de fer hollandais.

Les frais de guerre de l'Angleterre.

Le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » apprend de Londres qu'il résulte des chiffres communiqués par M. Bonar Law à la Chambre des Communes, que les frais de guerre journaliers de l'Angleterre s'élevaient au début de l'année 1916 à 4,520,000 liv. sterl. ; pendant la dernière période de l'année les frais sont montés à 5,710,000 £ et actuellement ils s'élèvent à 5,700,000 £. Une grande partie de cette augmentation est due aux dépenses résultant de l'intensification de la fabrication des munitions.

La navigation entre la Hollande et ses colonies.

On mande de Rotterdam à l' « Algemeen Handelsblad » que l'on songe dans les cercles intéressés à reprendre le trafic maritime entre la Hollande et ses colonies, via New-York et le canal de Panama. Une partie de la flotte marchande ferait la navette entre les ports hollandais et New-York, tandis que l'autre partie assurerait le service entre New-York et l'île de Java.

L'attitude de l'Espagne.

Berne, 13 février. — Le « Temps » mande de Madrid : « Le ministre de l'intérieur a demandé d'urgence à la presse de s'abstenir de prendre position pour l'un ou l'autre des belligérants. Toutes les nouvelles tendancieuses doivent préalablement être soumises au ministre de l'intérieur, qui se bornera simplement à communiquer les torpillages avérés, afin de prévenir toute fausse alarme. Le bruit circule que le Parlement serait ajourné.

Le nouveau ministre des finances turc.

Constantinople, 13 février. — Djavid Bey a accepté le poste de ministre des finances dans le nouveau cabinet Talaat.

Le nouvel ambassadeur américain au Mexique.

Berne, 13 février. — L'« Information » mande de Washington : L'ambassadeur des Etats-Unis, Fletcher, est parti pour Mexico, afin de prendre possession de ses fonctions.

Explosion dans une fabrique de munitions anglaise.

Londres, 13 février. — Le ministère communique qu'une explosion s'est produite dans une fabrique de munitions du Yorkshire. Le nombre des victimes n'est pas encore connu. On croit que tout le monde a été sauvé. Il y eut quelques dégâts dans le voisinage.

Révolte à Cuba.

Cologne, 14 février. — On mande d'Amsterdam à la « Gazette de Cologne » : Le secrétaire d'Etat américain a reçu avis qu'une révolte a éclaté à Cuba. Les révoltés auraient été battus par les troupes gouvernementales, dans la province de Montanzas. Les Etats-Unis ont offert au gouvernement cubain 5,000 fusils et des cartouches.

La situation en Grèce.

Berne, 13 février. — On mande d'Athènes au « Petit Parisien », que les prix des vivres ont quadruplé. La population est dans une grande misère. Par suite du manque de charbon, l'industrie et le commerce sont complètement paralysés. En Grèce, il y a encore de grandes quantités de fusils cachés, qui n'ont pas été livrés malgré la réquisition du gouvernement d'Athènes. Aussi longtemps que ces fusils ne sont pas remis dans les stations de dépôt surveillées par l'Entente, le blocus ne peut être levé ou adouci.

La « preparedness » de Wilson.

Nous lisons dans le « Tag » : Wilson a accueilli avec plaisir le mot d'ordre « preparedness » de Roosevelt, qui a constamment soumis au Congrès des crédits inespérés pour l'armée et la flotte, a été copieusement loué aussi en raison de sa prévoyance apparemment perspicace dans le domaine de la politique étrangère. Il vaut mieux ne pas discuter aujourd'hui la puissance militaire que l'Amérique du Nord possède actuellement. Le comique des chiffres devint encore plus grand, plus grotesque, quand on a pu apprendre à connaître les troupes du Père Jonathan, leurs habitudes, la conception de leur discipline et leur « preparedness » dans sa réalité. On ne doit certainement pas déprécier un ennemi, et une Amérique assaillie donnerait du fil à retordre aux assaillants. Mais pour une offensive quelconque, les réguliers actuels ne sont pas à la hauteur. Cette situation fâcheuse était la raison pour laquelle Wilson a supporté en murmurant les plaisanteries du Mexique. Et les crédits militaires énormes au sujet desquels le Congrès et le Sénat devront délibérer, ne créeront pas en un tour de main une armée de millions, même si ces sommes immenses sont sérieusement prévues, contrairement aux habitudes. Wilson aura simplement voulu faire le fanfaron en proposant ces crédits. Il ne croyait pas à l'aggravation de la guerre sous-marine, il croyait plutôt brider l'Allemagne et avoir écarté tout danger pour l'Angleterre. Il s'agissait donc pour lui de gagner du temps. Entretemps, il fit entendre des mélodies pacifistes qui avaient l'avantage d'influencer dans le pays même, Bryan et ses partisans pacifistes et les fermiers de l'Ouest. Dans le sentiment de sa « preparedness » politique, il s'était attendu à tout autre chose qu'à la déclaration allemande : Le 1er février a été pour lui certainement une secousse morale très grave. Excité par le fait que ses lamentables projets furent enrayés, inquiet au sujet des attaques de ses adversaires, qui pouvaient maintenant stigmatiser l'échec de toute sa stratégie, il eut censément recours à des mesures les plus violentes. Sa note de rupture fourmille de nervosités qui ne devraient jamais influencer un véritable homme d'Etat. Comment osa-t-il affirmer que l'Allemagne avait violé une promesse solennelle quand elle s'était réservée formellement toute liberté pour l'avenir et qu'elle faisait clairement dépendre la restriction dans la guerre sous-marine de 1915, des démarches de Wilson vis-à-vis de l'arbitraire maritime de l'Angleterre? Wilson a vu s'écrouler, la mort dans l'âme, sa politique allemande. Il ne s'est pas attendu à ce coup, malgré les signes des temps. Comme ennemi déclaré des puissances centrales, sans le masque de neutralité, Wilson ne peut être utile à l'Entente comme précepteur mondial et comme ange de la paix. On ne tient pas compte encore de la perte de son crédit dans son propre pays, de l'écroulement de son autorité et de son auréole que lui a attribuées l'Europe, comme à un homme providentiel. Une attitude expectative de Wilson, une tentative convenable d'apprivoiser encore une fois l'Allemagne par de violentes menaces, auraient été plutôt dans le caractère du Président et auraient mieux répondu aux buts de sa politique. Nous, de notre côté, nous voulons être heureux que la restriction de nos forces ait enfin pris fin, une plus longue hésitation serait autant fatale pour nous que profitable à l'Angleterre. Nous devons maintenant compter avec la défaveur irréductible de l'homme si agité qu'est Wilson. Sa « preparedness » se démontre déjà dans ses efforts à influencer les véritables neutres. Intimidation par gestes, le knock-out avec des notes, voilà son art. Si l'humeur publique ne le pousse pas, il se contente de faire mauvaise mine et à montrer de la mauvaise volonté. En ce qui concerne cette humeur publique, on ne doit pas la juger d'après les vociférations de l'Est, et encore moins d'après la presse de l'Est. Ni les Allemands-Américains, ni les Irlandais, ni l'entourage de Bryan, ne sont à même d'étouffer un orage; ils n'oseraient peut-être pas même s'en donner la peine. Et s'il y existe une « preparedness » quelconque, là où on tient toujours à l'œil le diable jaune, les connaisseurs du pays et ses habitants, au delà des Rocky Mountains, en doutent. — *Richard Nordhausen.*

Les pertes anglaises.

Les listes des pertes des journaux du 1 au 8 février, contiennent les noms de 295 officiers et 4660 hommes, et en outre ceux de 315 marins qui ont péri sur le croiseur auxiliaire « Laurentic », ainsi que plusieurs listes de pertes se rapportant aux théâtres de la guerre d'outre-mer.

Réouverture du Parlement bulgare.

Sofia, 12 février. — (Agence télégraphique bulgare.) — La Sobranié a repris ses séances.

Aveu anglais de la défaite au Skagerrak.

Berlin, 13 février. — Après l'affaiblissement des premières rumeurs mensongères au sujet de la *soi-disante victoire navale anglaise au Skagerrak*, non seulement le monde neutre, mais l'Angleterre elle-même commence à reconnaître que, le 31 mai 1916, a été pour la sensibilité anglaise, une défaite catastrophale de l'Angleterre. Le livre de Cecil Robert, qui vient de paraitre, contient, malgré la censure anglaise, un nouvel aveu de cet événement. Ce livre porte le titre de « *A week with the fleet* » (Une semaine auprès de la flotte). L'auteur dit dans la préface : Près de l'endroit où j'ai passé, le « S. M. Hamshire », ayant Lord Kitchener et son état-major à bord, a sauté — un malheur qui a stupéfié le monde incrédule sur le point de se relever des nouvelles de la grande bataille dans la mer du Nord.

Les énormes pertes navales anglaises.

Amsterdam, 1b février. — On a enregistré au Lloyd, 95 navires coulés, depuis le 1 février. Le 7 février au soir leur nombre dépassait déjà 125. Les cercles d'armateurs anglais sont très inquiets au sujet de ces pertes énormes.

Copenhague, 14 février. — Le vapeur danois « Rosenborg » qui avait quitté Norfolk, il y a 22 jours, avec un chargement de maïs et qui est le premier vapeur danois, qui a traversé la zone du blocus, sans avoir eu connaissance de la zone allemande, est arrivé hier. à Copenahgue.

Copenhague, 14 février. — Le vapeur américain « United States » a retardé son départ à la suite de mésintelligences survenues entre les matelots, qui ont exigé une augmentation de salaire par suite des grands dangers imminents. Le départ n'a pu s'effectuer parce qu'il était impossible de terminer en temps utile l'approvisionnement du navire. Sauf empêchements, le départ aura lieu samedi.

Amsterdam, 14 février. — Il ressort du discours prononcé par Lord Curzon, à la Chambre des Lords, sur la guerre sous-marine, que des mesures ont été prises pour la construction de nouveaux navires en Amérique et au Japon. En Angleterre les paquebots ont été transformés en vapeurs de charge. Par suite de l'installation des cargaisons sur le pont, la flotte marchande anglaise, sera augmentée d'un demi-million de tonnes.

Le résultat actuel de la guerre sous-marine renforcée.

Berlin, 14 février. — Le « Journal national » publie, d'après les informations reçues jusqu'à présent, une liste des vapeurs signalés coulés depuis le début du nouveau blocus sous-marin; leur total atteint 102 navires formant un tonnage total de 238,974 tonnes. Il faut encore y ajouter 40 navires ultérieurs, dont le tonnage n'a pas été signalé, lorsqu'on les a coulés.

Pas de restriction!

Berlin, 14 février (officiel). — D'après des nouvelles récemment parvenues de l'étranger, on y croit que le blocus maritime contre l'Angleterre à l'aide de sous-marins et de mines aurait été ou serait affaibli par égard pour l'Amérique, ou pour tout autre motif. Eu égard aux neutres, ceci nous fournit l'occasion de déclarer, le plus nettement possible, que la guerre sans réserves contre tout trafic maritime dans la zone du blocus mentionnée, bat actuellement son plein et ne subira *aucune* restriction en *aucun* cas.

Copenhague, 13 février. (Dép. part.) — Des informations parisiennes annoncent que le seul survivant de l'équipage du vapeur danois « Lars Kruse », le machiniste Möller, a déclaré qu'il ne savait pas dire, si le vaisseau avait sombré par suite d'une mine ou par une torpille.

Londres, 14 février. — Le vapeur anglais « Foriland » et le chalutier « Brisson » ont été coulés.

Berlin, 14 février. — On mande de Stockholm au « Berliner Lokal-Anzeiger » : D'après une communication de la ligne américano-suédoise, le vapeur « Stockholm » quittera prochainement New-York. Il accostera Halifax ou les Bermudes, en contournant la zone dangereuse.

Copenhague, 14 février. — D'après le « Nationaltidende », la ligne scandinave-américaine a reçu avis de son délégué newyorkais d'un message télégraphique établissant que le départ du vapeur « Frederic VIII » est maintenant chose faite, après de multiples négociations. Le vapeur a reçu l'autorisation d'amener les voyageurs et la cargaison annoncées antérieurement. Au total, il y aura outre l'ambassadeur comte Bernstorff et sa suite, près de 1,000 personnes à bord. Selon toute prévision, le navire quittera New-York le 14 février et partira ensuite pour Halifax, où aura lieu une perquisition anglaise. Il se dirigera ensuite vers la côte norvégienne, où il accostera Christiansand. Aucune décision n'a encore été prise en ce qui concerne le départ du vapeur « Olig Olav », de New-York pour Copenhague.

Londres, 12 février. (Lloyd.) — Le canot automobile « Norwig Wost » a été coulé et l'équipage a été sauvé. Le bateau de pêche « Athelian » et la barque « Leche Viktoria » ont été coulés; l'équipage de l' « Athelia » a été sauvé.

DEPECHES

(Reproduites de l'édition précédente.)

Mise au point d'un message Reuter.

Berlin, 13 fév. (Officiel.) — On colporte dans la presse neutre une information Reuter d'après laquelle la Suisse aurait cherché à communiquer au gouvernement américain qu'elle est prête à négocier avec les Etats-Unis au sujet de la déclaration de blocus connexe à la guerre sous-marine, pour autant que le barrage comm. il ne cause point préjudice à l'Angleterre. Sur ce, le gouvernement des Etats-Unis aurait fait savoir à l'ambassadeur suisse Ritter, qu'il ne peut entamer de négociations avant que l'Allemagne se soit de nouveau conformée à sa promesse donnée après l'affaire du «Sussex» et ait retiré son intention de renforcer la guerre sous-marine. Cette information repose sur les faits suivants : Le gouvernement allemand avait été avisé par la Suisse d'un message télégraphique de l'ambassadeur suisse à Washington, par lequel celui-ci s'offrait, moyennant l'accord de l'Allemagne, à servir d'intermédiaire pour les négociations entre l'Allemagne et les Etats-Unis, au sujet de la déclaration de barrage maritime, vu que de cette façon le danger d'une guerre entre l'Allemagne et les Etats-Unis pouvait être évité.

A la suite de ces faits, nous avions prié le gouvernement suisse d'informer son ambassadeur à Washington, qu'après comme avant, l'Allemagne était prête à négocier avec l'Amérique, à condition de laisser intact le barrage commercial contre nos ennemis, donc pas contre la seule Angleterre. Il va de soi que l'Allemagne ne se serait prêtée à de telles négociations qu'à la condition du rétablissement des relations diplomatiques entre l'Amérique et l'Allemagne. L'objet des négociations aurait simplement consisté dans des concessions au point de vue du transit de passagers américains. Le barrage des transports d'outre-mer, mis en vigueur contre nos ennemis, par le renforcement de la guerre sous-marine, ne pourrait en aucune façon être interrompu, même si les relations diplomatiques avec l'Amérique étaient rétablies. Ceci a été exprimé très nettement dans la réponse à l'ambassadeur suisse à Washington. Comme nous l'avons déjà dit — même officiellement — il n'y a pas moyen pour nous de revenir sur notre décision de poursuivre notre guerre sous-marine contre tout transport d'outre-mer.

Hausse des vivres et arrêt dans la fabrication des munitions en Italie.

Bâle, 13 février. — D'après l' « Avanti », le prix des vivres a considérablement haussé à Gênes, Florence et Milan, par suite de l'inactivité des vaisseaux de transport. Par suite du manque de charbon, les ouvriers ne travaillent plus que deux jours par semaine, dans les fabriques de munitions à Turin. Le journal constate, que la crise a atteint actuellement sa forme la plus aiguë.

Le départ de M. Gérard.

Zurich, 13 février. — L'ambassadeur américain a fait hier, à Berne, une courte visite au chef du département politique suisse, le conseiller fédéral Dr Hoffmann.

La confiance en Autriche.

Vienne, 13 février. — Les journaux font ressortir de nouveau dans leurs commentaires au sujet de la situation créée par l'aggravation de la guerre sous-marine, que la décision des puissances centrales de terminer la guerre par les moyens de combat les plus vigoureux, est inébranlable et restera même inébranlable, si l'Amérique envenime la situation créée par la rupture des relations diplomatiques avec l'Empire allemand. Le « Deutsche Volksblatt » signale les efforts convulsifs des puissances de l'Entente pour lier le sort de l'un ou de l'autre neutre à l'Entente. Dans le camp des adversaires, des conférences et des négociations sans fin; chez nous un calme complet. Nous sommes d'accord et nous savons ce que nous devons faire, parce que nous l'avons toujours été et parce que chez nous l'unité de front, que nos adversaires cherchent vainement à établir depuis deux ans, existe depuis le premier jour de la guerre. L' « Extrabladet » signale l'article du « Morning Post », dans lequel on avoue que si nous parvenons à couper l'Angleterre sur mer et à ne pas faire attention aux voix des neutres, l'Allemagne gagnera la guerre. Qui aurait pu supposer chez le « Morning Post », dit l' « Extrabladet », tant d'intelligence, pendant que Lloyd George lance ses obus hâbleurs?

Il est à remarquer aussi que la censure italienne laisse déjà tranquillement passer l'affirmation d'Enrico Ferri, que l'Italie considère la guerre comme perdue. Briand perd de plus en plus sa majorité à la Chambre. En Russie, il ne règne momentanément qu'une tranquillité présage d'orages intérieurs. L'importance de la personnalité de Wilson a disparu depuis qu'un journal argentin a trahi qu'il avait déjà essayé, il y a un an, d'impliquer les Etats sud-américains dans une guerre. Les puissances centrales alliées ont une attitude ferme et décidée vis-à-vis des ennemis pour accepter le combat décisif qu'exige leur existence, après que ces ennemis avaient repoussé leur proposition de paix amicale et ont répondu aux puissances centrales par un programme d'anéantissement.

Un vapeur de 12,000 tonnes coulé.

Londres, 14 février. — (Reuter.) Le vapeur à passagers de la «White Star Line» « Afric » 11,999 tonnes brutes, a été coulé. 17 hommes de l'équipage sont manquants. D'après une nouvelle postérieure, cinq personnes ont été tuées par suite de la submersion du vapeur « Afric » de la « White Star ».

Le vapeur « Afric » a été construit en 1899 et avait trois hélices. Sa longueur était de 550 pieds et son déplacement d'eau de 11,9.9 tonnes. La perte de ce navire élève la perte de la « White Star Line » subie depuis novembre 1916, par mines ou par torpilles, à 100,000 tonnes.

Le retour du « V. 69. »

La Haye, 12 février (officiel). — Le ministère des affaires étrangères et de la marine a communiqué les détails suivants, au sujet du retour du torpilleur allemand « V. 69 ».

D'après le premier alinéa de l'article 3, de la déclaration de neutralité, les navires de guerre des belligérants peuvent accoster le territoire juridique néerlandais, lorsqu'ils y sont forcés par suite d'avarie. Mais ils doivent le quitter aussitôt que la cause d'abordage a disparu.

D'après l'article 6 de la déclaration, concordant avec l'article 7 de la convention de La Haye, les navires ne pourront réparer leurs avaries, que pour autant que cela est strictement nécessaire pour assurer la sécurité de la navigation, mais non dans le but d'augmenter leur aptitude combattive. Conformément à ces décisions, le gouvernement néerlandais a décidé, quelles réparations sont autorisées et dans combien de temps elles doivent être achevées. Les matelots laissés en Hollande, doivent être internés, d'après l'article 16 de la convention de La Haye.

La situation militaire à l'est et à l'ouest.

Berlin, 13 fév. — Outre les six attaques anglaises de la nuit de dimanche à lundi, que nous avons relatées deux attaques anglaises ultérieures, qui sont restées tout aussi infructueuses, ont eu lieu lundi au nord de l'Ancre.

Dans la forêt de St-Pierre-Vaast où, tard dans la soirée et après une violent feu d'artillerie préparatoire on avait appris que les tranchées anglaises étaient bondées de troupes d'assaut, une attaque anglaise avorta.

Au nord de Courcelettes, une patrouille allemande a ramené 8 prisonniers des tranchées ennemies et capturé 2 mitrailleuses.

Entre Lille et Arras, les Anglais ont tenté quelques avances de patrouilles, qui furent globalement repoussées et se terminèrent pour les Anglais par des pertes en morts, prisonniers et matériel.

Un radiotélégramme de la Tour Eiffel du 12 février après-midi, parle d'un coup de main réussi, sur la hauteur 304. Les troupes allemandes n'ont rien entendu de ce coup de main.

Le froid ayant diminué, il y a une certaine activité de patrouilles au front russe. Après l'échec sanglant de leur offensive contre la tête de pont de Riga, entreprise par grandes masses, les Russes ont tenté ces jours-ci une attaque le long du front de la Dwina, au moyen de plusieurs poussées en avant, exécutées par des troupes d'assaut isolées, qui, emmitouflées dans des manteaux blancs, s'étaient avancés par endroits, dans la nuit profonde, jusqu'aux obstacles allemands en fil de fer barbelé, mais ils furent régulièrement repoussées. Reçus par le feu nourri des vigilants défenseurs, chaque retraite de l'ennemi lui coûta, sur l'immense plaine de glace, non défendue, des pertes colossales.

Des entreprises russes effectuées le 10 février, près de Postawy et de Zloczow, ainsi qu'à l'ouest de Luck, le 12 février, eurent le même sort. La seule entreprise de grande envergure, c'est l'attaque redoublée des bataillons russes près de Zwyzyn, sur le Sereth supérieur, le 12 février, qui, malgré l'appui très étendu de l'artillerie, resta complètement sans succès et s'écroula devant la ligne allemande.

D'un autre côté, les patrouilles allemandes et les commandos de poursuite eurent à enregistrer à plusieurs reprises des succès importants.

Sur le Stochod inférieur, un détachement de reconnaissance allemand a réussi, le 10 février, un raid qui, outre des prisonniers, nous valut du matériel de siège très précieux.

Une courte mais efficace poussée en avant près de Kisielin, le 11 février, a amené la capture de 2 officiers et 40 soldats.

Au sud du lac de Dryswaty, nous avons fait prisonniers 190 soldats. Nos troupes ont remporté un succès de grande envergure au sud de la route de Putna, dans la région de Mestecanesti, où les Russes avaient exercé une forte pression, pendant des semaines, par toute une série de violentes attaques.

La guerre sous-marine.

Londres, 13 février (Reuter). — Le voilier «Ada» a été coulé par le feu d'un sous-marin ennemi. L'équipage a été débarqué. L'ancien vapeur grec « Hagion Spyridion » a été coulé par un sous-marin. Cinq hommes de l'équipage ont été débarqués.

Christiania, 12 février. — Les six vapeurs arrivés ces derniers jours d'Angleterre à Bergen, avec du charbon, ont été saisis.

Berne, 13 fév. — Le «Temps» annonce que 17 hommes d'équipage du vapeur anglais coulé «Famiglia» (2942 tonnes) sont arrivés à Barcelone.

ETRANGER

FRANCE. — **La répression du vagabondage spécial en France.** — Paris, 13 février. — Durant la guerre on s'est occupé en France de rendre la vie dure aux peu intéressants individus, qui tirent le plus clair de leurs revenus de l'industrie de « ces dames ». Une première application a été faite par la dixième chambre correctionnelle parisienne de la loi du 27 décembre 1916 qui aggrave les pénalités en matière de vagabondage spécial; elle a condamné un inculpé de ce chef à trois ans de prison. La nouvelle loi a en effet élevé de deux ans à cinq ans le maximum de la peine réprimant le vagabondage spécial.

Echos et Nouvelles

L'avenir économique de la Belgique et les soldats.

Le journal « La Patrie Belge » publie une curieuse lettre, qui lui est adressée par M. Maurice Houyet; celui-ci date sa missive de l'Yser. Il s'agit donc vraisemblablement d'un soldat et à ce titre, sa correspondance acquiert la valeur d'un document sur les préoccupations qui remplissent l'esprit des intellectuels aux armées. M. Maurice Houyet ne s'occupe pas du tout de savoir comment finira la guerre. Ce qui le préoccupe, c'est l'après-guerre. Il se demande quel était l'état des finances belges au 31 décembre 1916 (ici la censure a largement coupé) et si l'on a fait quoique ce soit pour que l'une ou l'autre puissance investisse dans le dynamisme d'après-guerre, les capitaux nécessaires pour amener la rapide résurrection industrielle de la Belgique. Il voudrait encore savoir si l'on veille à l'élaboration pratique des futures ententes douanières. Il passe ensuite en revue les questions plus immédiates, comme celles de la censure, de l'appel sous les armes, des innombrables comités plus ou moins nécessaires et il appelle sur tous ces points l'attention des mandataires publics, qui se trouvent à l'étranger.

A Molenbeek.

Le Cercle des Ambulanciers, installé 2a, rue de Launoy, à Molenbeek, qui depuis dix-huit mois s'est dévoué à soulager les citoyens molenbeekois prisonniers en Allemagne, vient d'être agréé en qualité de correspondant par l'Agence Belge de Renseignements pour les Prisonniers de Guerre et les Internés, en reconnaissance des services rendus à la cause des prisonniers.

Au moyen des seules cotisations de ses membres et de dons gracieux, le Cercle des Ambulanciers a pu, du 1er août 1915 au 31 décembre 1916, envoyer 2,416 colis à ses protégés. Il a, à cette fin réuni 14,637 fr. 26, tandis que ses dépenses se sont élevées à 13,295 fr. 78.

A Ixelles.

On a installé, 129, chaussée de Wavre, un nouveau magasin communal pour la vente des denrées. Il s'ouvrira le lundi 19 février. (a.)

Enseignement populaire « Volksopbeuring ».

Par suite de l'interdiction de voyager actuellement en vigueur entre la zone des Etapes et le Gouvernement général, la section de « l'Enseignement supérieur pour le peuple » se voit placée dans l'impossibilité d'achever son programme, les derniers cours devant se donner par des professeurs de Gand.

La guerre aux accapareurs.

Le Collège échevinal de Schaerbeek vient de prendre une ordonnance de police contre les agissements des accapareurs de denrées et de légumes, qui achetaient en bloc les marchandises apportées aux marchés pour y être débitées. (A.)

A la Bibliothèque royale.

Depuis mardi, la Bibliothèque royale est fermée. Une pancarte annonce que c'est par suite du manque de combustible que l'on a dû fermer la salle de lecture jusqu'à nouvel ordre. (A.)

Les publications scientifiques.

Les événements actuels n'ont pas été sans jeter une assez grande perturbation dans le monde scientifique. On sait que les sociétés savantes sont, par essence, internationales. L'échange des idées, des découvertes dans chaque domaine de la science, s'opère entre spécialistes, quelle que soit leur nationalité et si, dans chaque pays, les savants qui s'intéressent à telle ou telle branche scientifique, sont habituellement groupés en sociétés nationales, ils ont des membres correspondants à l'étranger. La guerre a nui aux relations de pays à pays. Mais la première période de trouble passée, la plupart des savants se sont remis avec d'autant plus d'ardeur à leurs chères études, qu'ils étaient moins sollicités par d'autres travaux et que celles-ci leur servaient de dérivatif aux préoccupations du moment.

Les «études», les «mémoires», les «communications» s'accumulent donc dans les cabinets, en attendant leur publication.

Il existe, au surplus, dans les relations scientifiques, une coutume, qui veut que le premier d'entre les savants s'intéressant aux mêmes études, qui publie une découverte faite ou le résultat d'une étude, profite, au moins moralement, du bénéfice de son travail. On conçoit donc, combien nombre de chercheurs et d'érudits voient avec anxiété perdurer les événements. C'est ce qui explique également pourquoi, de-ci, de-là, on voit réapparaître les publications périodiques spéciales, dans lesquelles les auteurs de «mémoires» et de «communications» peuvent, enfin, assurer les avantages de l'antériorité. Nous signalons la réapparition d'un fasticule et l'annonce de la publication d'un second fascicule de la « Revue zoologique congolaise », une publication d'un intérêt puissant, dans laquelle sont décrites toutes les découvertes faites dans les colonies africaines dans le domaine de la faune.

FAITS-DIVERS

ARRESTATIONS DE SINGULIERS VAGABONDS. — La police a capturé, la nuit, sur le boulevard du Régent, deux vaches, une sous robe blanc et roux et l'autre tachetée gris-bleu. Elles ont été amenées à l'abattoir. (a.)

LES FRASQUES DU BOCQ. — Une rupture s'était produite à la conduite-mère des eaux, rue Godefroid de Bouillon. Les eaux se sont infiltrées dans la terre et pendant plusieurs jours elles ont miné le sol sous la rue et sous les fondations de certaines maisons. Hier soir, une excavation s'est produite et cinq maisons du n. 15 au n. 19 sont descendues, leurs murs ont été lézardés et les fondations se sont abaissées. La circulation du tram a été suspendue. (a.)

ACCIDENT DE TRAM. — Hier matin, le petit Etienne Hubert, 14 ans, rue des Fabriques, descendait la rue d'Assaut, lorsqu'il fut atteint par le marche-pied d'un tram et lancé sous celui-ci. On sait que le danger est constant à cet endroit à cause de la forte pente. Le wattman fit fonctionner le ramasse-corps. L'enfant fut retiré blessé sur tout le corps. (a.)

LES VOLS A BRUXELLES. — La nuit dernière, chez M. D..., rue des Croisades, à Saint-Josse, on a enlevé une grande quantité de pièces de draps de différentes nuances et qualités ainsi qu'une collection de bijoux.

— Dans la succursale de la maison Delhaize, av. Emile Max, à Schaerbeek, on a volé une quantité de denrées : café, riz, haricots, chicorée, etc., ainsi que de nombreuses bouteilles de vin et de liqueurs.

— Hier soir, dans le magasin de M. H., négociant, boul. de la Senne, on a fracturé la caisse et enlevé 300 Mark.

— M. V..., entrepreneur, à Charleroi, de passage à Bruxelles, a été délesté de 9 obligations de Liége 1897, une de Gand de 1896 et 2 de Bruxelles 1905.

— La nuit dernière, dans la maison de M. Debrandt, rue Navez, à Schaerbeek, on a enlevé toute l'installation de sonnerie et de l'électricité avec plaque de marbre et de cuivre.

— Mardi on a volé trois caisses de bougies du camion de la firme Walon de la ch. d'Anvers, pendant qu'il stationnait en face de la maison.

— La nuit dernière, chez M. Mommaerts, rue Josaphat, à Schaerbeek, on a volé un portefeuille renfermant une somme importante ainsi qu'une collection de bijoux.

— Dans le magasin de Mme Tasnier, rue Van Aa, on a volé 12 chemises, une caisse de bougies, un manchon et un boa en skungs.

— Au 48*a*, rue Neuve, chez les époux D..., on a volé des couvertures de laine, de la toile, du linge, des vêtements, de bijoux, etc., le tout estimé à 3,000 francs environ.

— Dans l'appartement sis au premier étage de la Cité Van Volxem, place de Brouckère, pendant l'absence des employés de M. Julien T..., de la rue de l'Ecuyer, on a emporté trois balles de tissu valant 3,000 fr.

— Chez M. Adolphe Franck, rue du Midi, on a volé une quarantaine de peaux Persiaens, en véritable astrakhan, valant 2,500 fr. (a.)

JOURNALISME AMERICAIN. — Un journal de Cripple Creek, dans le Colorado, en publie une bien bonne : Hier, disait ce journal, « The Prospector's Friend », nous avons donné les détails de l'incendie qui a ravagé une partie de la ville de Tincan, en donnant la liste des noms et prénoms des victimes. Ayant reçu de plus amples informations, nous nous empressons de rectifier quelques petites erreurs, qui se sont glissées dans le rapport de cet épouvantable sinistre. Il n'y a pas eu de victimes, parce qu'il n'y a pas eu d'incendie à Tincan et que ce ne fut probablement qu'une fausse alarme. Nous pouvons ajouter aussi, grâce à nos renseignements de la dernière heure, que la ville de Tincan n'existe pas.

DES POTACHES QUI ONT DE L'IMAGINATION! — Depuis plusieurs semaines, des bruits fantastiques courent dans divers milieux parisiens, dit le « Temps ». On raconte que des personnages mystérieux rôdent autour des écoles, des lycées. A la sortie des écoliers, ils s'approchent d'eux sous prétexte de demander un renseignement; puis, en guise de remerciement, ou bien ils lui offrent un bonbon ou bien ils lui caressent la joue de la main gantée. Or, le bonbon est empoisonné, et dans la main gauche se trouve une petite aiguille dont la piqûre est mortelle. Et le pauvre enfant succombe quelques heures après, malgré tous les soins. On affirmait que de nombreux enfants, victimes de ces bandits mystérieux, étaient morts à l'hôpital Saint-Louis. Ces bruits sont répandus aujourd'hui dans tout Paris.

Afin d'y couper court, la préfecture de police a ouvert une enquête et voici ce qu'elle a découvert : des enfants qui voulaient rééditer les exploits des bandits masqués contemplés au cinéma, s'étaient noirci la figure; or, la substance qu'ils avaient employée avait produit des éruptions, d'ailleurs rapidement guéries. Mais, craignant sans doute une correction, quelques-uns d'entre eux avaient imaginé les malfaisants personnages aux mains gantées.

Et voilà comment est née cette sinistre légende des écoliers et des écolières empoisonnés par des bandits mystérieux.

TIRAGE D'EMPRUNTS

VILLE DE VERVIERS

Emprunt de 7,537,500 francs (1873)

108e tirage. — 1er février 1917.

N. 33643 remboursable par	fr. 5000
N. 8202	500
N. 5159, 67564, 69119	300
N. 5384, 70151	250
N. 34727, 35350, 46976	200

Un grand nombre d'autres obligations sont remboursables par 110 francs.

VILLE DE MADRID.

Obligations 3 p. c. de l'année 1868.

106e tirage du 1er juillet 1916, à Madrid.

Les principaux prix sont échus aux numéros suivants :

N. 184421 est remboursable par fr. 20,000

N. 62784, 261312, 353781 1,000

Les numéros suivants sont remboursables par 500 francs :

93571 142615 170057 313622 345667.

Les numéros suivants sont remboursables par 300 francs :

48004 65756 70853 85634 145737 248174 320058 363712.

Les numéros suivants sont remboursables par 200 francs :

12526 16191 19905 20400 42991 60586 77133 84635 150908 613614 166707 195830 199024 250486 262787 273672 274550 283863 289644 292881 346057 381361 412921.

A consulter aux bureaux du journal la liste complète des autres numéros sortis et remboursables par 100 francs.

PALAIS DE JUSTICE

L'AFFAIRE VIERENDEELS D'ANDERLECHT.

COUR D'ASSISES DU BRABANT. — Audience du 13 février (matin). — Au début on entend les témoins à décharge qui, tous, rendent hommage à la famille Vierendeels et déclarent l'accusé un homme doux, un mari exemplaire et surtout un bon père. Citons notamment MM. *Delahousse Arthur*, candidat notaire et *Kenne Albert*, docteur de la famille Vierendeels.

Me Meysmans pose une question au témoin sur les symptômes chroniques alcooliques.

M. le président fait remarquer que la réponse du médecin ne peut être reçue que sous la foi du serment. Le témoin prête serment, l'honorable médecin conclut dans le même sens que les médecins *Verwack* et *Ley*.

M. *Beckmans Isidore* dit qu'il a vu plusieurs fois l'accusé et la victime boire un verre dans une place particulière d'un café voisin; la victime sortait par l'entrée particulière tandis que Vierendeels revenait dans le café, jamais il n'a vu d'autres personnes dans cette place.

Un incident se produit entre la partie civile et la défense. Oui, dit *Me Meysmans*, c'était le cabinet particulier.

M. *Rasneur Louis*, cabaretier, vient dire que chaque fois que l'accusé et la victime venaient chez lui, ils passaient dans la place particulière et déclare que Vierendeels avait fait passer Gérardine Cochez pour une de ses cousines.

Une jeune fille, qui a été servante chez les époux Nechelput, déclare que l'accusé était souvent dans la maison et qu'il restait certains jours après la fermeture; elle déclare que son ancienne maîtresse, les jours où Vierendeels ne venait pas, allait faire un tour chez la femme de l'accusé afin d'aller le relancer.

Plusieurs autres témoins viennent déclarer que souvent ils ont vu Vierendeels dans le café Nechelput; l'un de ceux-ci vient dire qu'il a vu l'accusé le 2 avril en état d'ivresse. Un autre témoin vient dire qu'un jour M. Nechelput lui aurait dit que sa femme le trompait, mais qu'il allait la faire surveiller; un autre dit qu'il y a même eu un jour une discussion entre les époux Nechelput au sujet de la légitimation du dernier enfant.

Un nouvel incident se produit entre les avocats, au sujet de la conduite de la victime.

Me Meysmans dit que leur droit est de faire la lumière sur ce crime, car la partie civile va nous demander 10,000 fr. de dommages et intérêts.

— Rassurez-vous, dit *Me Sasserath*, nous ne demandons qu'un franc. — Merci, répond *Me Meysmans*.

M. le curé de la paroisse St-Pierre vient en dernier lieu faire sa déposition sur la famille et sur l'instruction des enfants.

Il est 11 heures quand M. Verhaegen donne la parole à *Me De Kersmaeker*, avocat de la partie civile. Il critique les différentes façons de défense qui vont être employées par ses contradicteurs. Ensuite il passe en revue les différents témoins qui ont été entendus au cours de cette instruction; il en critique plusieurs, surtout celui du neveu de l'accusé. Il dit avoir été frappé hier au moment de l'interrogatoire de l'accusé qui, avec précision, est venu vous raconter l'abominable crime qu'il avait commis; ensuite il examine la question de la préméditation qui, selon lui, est tout à fait démontrée. C'est pourquoi la déposne du jury doit être affirmative. L'audience est levée à midi.

Réquisitoire

A la reprise de l'audience, à 2 h. 1/2, la parole est donnée à *M. l'avocat général Foquel*. Celui-ci décrit la position de la victime et les horribles blessures relevées sur elle; c'est un crime abominable que l'accusé a commis. Vierendeels était-il véritablement l'amant de la victime; l'accusé prétend que oui, alors que la partie civile prétend le contraire. Vierendeels a dit vrai lorsqu'il disait que Gérardine Cochez était sa maîtresse, sans cela son crime aurait été plus épouvantable. L'honorable organe de la loi examine les déclarations des témoins; il en conclut que Vierendeels avait toutes espèces de raison pour cacher ses relations avec la victime. L'on ne peut pas dire que ce crime ait été commis sous l'empire d'une boisson quelconque. Il était jaloux, dit l'accusé; cela ne peut pas être car tout le prouve, les témoignages sont là; ce qu'il cherchait c'était de se débarrasser de sa maîtresse par n'importe quel moyen.

Cet homme n'a pas eu la force de rompre cette liaison parce qu'il se trouvait sous l'influence de la boisson et de l'empire pris sur lui par cette femme.

M. Foquel suit alors pas à pas l'accusé sur ses faits et gestes quelques jours avant son forfait. Le jour du crime il n'avait pas l'intention de travailler, car il est entré dans plusieurs cabarets. Vers 10 h. il s'est muni de la clef dont il a eu besoin pour commettre son crime. L'accusé a dit, en présence de nombreux témoins, qu'il avait tué, ce qui vous prouve la préméditation. Dans le cours de l'instruction il a dit que c'était des propos d'un homme sous l'influence de la boisson. L'on ne peut pas dire que cet homme ne savait pas ce qu'il faisait, car il faut l'écarter; il savait très bien ce qu'il a fait, sa responsabilité est entière et vous ne pouvez que répondre affirmativement sur la question de la préméditation. A 4 heures l'audience est suspendue pour 10 minutes. (B.)

Audience du 13 février. (Après midi.) — A la reprise de l'audience la parole est donnée à *Me Meysmans*, premier avocat de la défense. L'honorable avocat donne une série de détails sur le fait moral et sur le fait matériel de l'affaire. Il rappelle l'expertise faite par MM. les docteurs Verwack et Ley, qui ont déclaré que cet homme avait été l'objet de symptômes alcooliques. Mon client, dit-il, jusqu'au jour où il a connu la victime, a été un père modèle qui a donné à ses enfants une instruction supérieure à ses ressources; comme vous l'a dit ce matin le curé de sa paroisse, l'accusé que vous avez devant vous est un prédestiné de l'alcoolisme, ce qui le prouve, c'est l'expertise mentale. Ici l'honorable avocat donne lecture de plusieurs ouvrages qui traitent cette maladie et il fallait que ce fût la femme Nechelput, que l'accusé a rencontrée fortuitement, pour le faire entrer au dépôt du tram vicinal afin de l'avoir plus près d'elle. Depuis le jour où Vierendeels est entré dans l'assommoir où trônait Gérardine Cochez, il est devenu la chose de cette femme; il suit pas à pas les faits et gestes de la victime qui, dit-il, allait relancer son amant jusqu'au domicile conjugal, et c'est cette femme douée de tous les artifices de son sexe, qui a vidé par un amour bestial l'accusé que vous avez devant vous. Il critique l'acte d'accusation dressé par l'avocat général. Dans celui-ci l'honorable organe de la loi dit qu'il n'avait pas eu le courage de rompre ses relations avec sa maîtresse. A cela il répond qu'il a fait des démarches afin de changer de dépôt. Il passe en revue les différentes dépositions des témoins. Il en vient ensuite au passage des adieux de l'accusé au dépôt où il a dit à ses camarades: « Je viens pour la dernière fois vous serrer la main » et de là il s'est rendu chez sa femme, où il a rencontré son fils, et devant sa mère qui loge chez lui, il demande pardon, et c'est là la thèse du ministère public pour dire que ce crime a été froidement exécuté. La question de la clef de l'excentrique que Vierendeels avait en sa possession fait l'objet de la plaidoirie de Me Meysmans et c'est là sur quoi se base mon honorable contradicteur et il s'efforce de démontrer que l'on ne peut pas découvrir un moyen de prouver la préméditation. L'audience est levée à 6 heures 20.

Audience du 14. — On entend *M. Gérard*, chef aux tramways vicinaux, chez qui Vierendeels s'est présenté afin de changer de dépôt.

Me Meysmans continue sa plaidoirie. Il donne des explications sur la psychologie de l'alcoolisme qui a fait l'objet d'un ouvrage de Nepels, dont il donne lecture. Quinze jours avant le crime, était-il encore capable de se rendre maître de sa déchéance? MM. les experts médico-mentaux ont répondu non. (Ici les avocats de la partie civile protestent.)

Me Meysmans fait longuement le procès de cette question importante qui est toute la charge qui pèse sur l'accusé. Il dit que son client est un automate meurtrier; à ce sujet il cite le passage d'un ouvrage qui dit en droit pénal: « Si l'auteur du crime n'a plus la plénitude de ses facultés mentales, le meurtrier n'est plus responsable. » Il termine en demandant au jury de répondre négativement sur la question de la préméditation ainsi que sur la question d'avoir commis volontairement le crime. Toutefois il rend hommage aux deux petites orphelines victimes de cette liaison coupable.

La parole est donnée à *Me Sasserath*. Celui-ci déclare que depuis qu'il a l'honneur de plaider aux assises, c'est la première fois qu'il se trouve à la barre comme partie-civile. Il s'élève, dit-il, contre la victime; il repasse en revue la déposition de plusieurs témoins, entr'autres celle du neveu qui est venu dire qu'il avait trouvé dans sa poche un billet de 20 fr. et la photographie de la victime; mais ce qui aurait été intéressant, dit-il, c'était de savoir si ce témoin a vu la photographie et dès lors vous ne pouvez prouver que Vierendeels était l'amant de Gérardine Cochez.

Sur la question de la préméditation il cite les propos tenus par l'accusé et la clef d'excentrique qu'il avait en sa possession à ce propos; il relate la déposition de plusieurs témoins: trois ouvriers du dépôt du tram sont venus dire que le matin du crime il n'y avait pas d'aiguillage à faire. Donc vous ne pouvez pas écarter la question de préméditation. Il en arrive au rapport des médecins qui ont examiné l'état mental de l'accusé, qui a été dressé, argent comptant, dit-il. Il en critique plusieurs passages et en conclut qu'il n'est pas prouvé qu'il a agi sous l'empire alcoolique; comme il a été dit, mais le rapport ne dit pas s'il a subi l'influence d'une force plus forte que lui. Pas un cabaretier n'est venu dire que l'accusé a bu dans leur établissement le jour du crime, car l'on vient vous dire qu'il avait bu une quantité fantastique de boissons alcooliques et fermentantes, soit 20 gouttes et 5 bouteilles de gueuze. Me Sasserath termine en disant qu'il reconnaît qu'il est beau de se présenter devant la cour d'assises avec un passé comme celui de l'accusé. Il s'efforce d'apitoyer le jury sur les enfants qui sont privés désormais des soins maternels.

La réplique

M. Foquel prend encore quelques instants la parole pour mettre le jury en garde contre les moyens qui sont invoqués par la défense; il en conclut que le crime a été longuement préparé et froidement exécuté. Il faut, dit-il, un verdict qui mettra la société en sécurité et qui donnera satisfaction à notre conscience personnelle.

L'audience est levée à midi et 1/4. (B.)

A la reprise de l'audience la parole est donnée à *Me Dumont*, deuxième défenseur de l'accusé. Il est 2 heures.

C'est en tremblant que je me lève aujourd'hui au banc de la défense. Je tremble parce que souvent, malgré mes trente années de pratique, je n'ai été aussi craintif de voir qu'une erreur judiciaire pourrait être commise; je tremble parce que je ne sais ce qui va se passer tantôt. Je me demande si, malgré tous nos efforts, nous aboutirons à obtenir ce que nous demandons, mais je crois aussi pour convaincre le jury du Brabant, qu'il faut que je lui démontre tous les éléments de la cause, ce qui me permet de leur dire aussi mon avis sur la plaidoirie de mon honorable contradicteur, Me Sasserath.

Ce matin, M. l'avocat général vous a dit qu'il fallait se mettre en garde contre ces alcooliques prétendus alcooliques chroniques; qu'il fallait les condamner pour qu'ils aillent expier en prison leurs méfaits, ou bien dans un asile d'aliénés. Ici, l'éminent avocat fait allusion au retentissant procès Deccen, qui fut acquitté l'an dernier. Ensuite il passe en revue le point le plus essentiel, celui de savoir si réellement Vierendeels était l'amant de la victime. Oui, dit-il, tout nous prouve qu'il y a eu des relations coupables entre eux. Le jour du crime l'ivresse de Vierendeels était complète. A ce sujet il donne les déclarations de plusieurs témoins sous les ordres desquels se trouvait Vierendeels à sa besogne. Me Dumont retrace les différents passages de l'examen médico mental et a conclu qu'il n'avait plus les moyens de résister à sa maîtresse; lui également fait le procès de l'outil qui se trouvait dans sa possession. Il termine en mettant la cour en garde contre une erreur judiciaire qui pourrait être commise. Il est 5 h. 1/2, la cour se retire pour délibérer.

Deux questions sont posées au jury: La première est celle qui demande: L'accusé est-il coupable d'avoir commis un homicide volontaire. La deuxième demande est: Si le crime a été commis avec préméditation.

Le jury revient à 6 h. 1/4 répondant sur la première question *oui*; sur la seconde *non*.

M. le président demande à M. l'avocat général s'il n'a rien à ajouter avant que la cour se retire.

L'honorable avocat demande l'application de l'article 94 du code pénal.

La partie civile demande 1 fr. de dommages et intérêts.

La cour se retire pour délibérer et revient 5 minutes après condamnant Vierendeels François Guidon, à 10 années de travaux forcés et à l'interdiction de ses droits civils. La contrainte par corps est portée à 2 mois. La partie civile obtient le franc demandé. L'audience est levée à 6 heures et demie.

Réunions, Cercles, Sociétés

La Société coopérative « Les Colons de Schaerbeek », dont le siège est situé chaussée de Helmet, 307, à Schaerbeek, informe ses adhérents que l'assemblée trimestrielle aura lieu le dimanche 18 février, à 3 h. (a.)

COMMUNIQUÉS des Théâtres et Concerts

ALHAMBRA. — *De Lustige Boer* (Le Joyeux Paysan), obtient un succès inconnu au théâtre de l'Alhambra. M. A. Clauwaert, le metteur en scène, est impayable, dans le rôle de Lindebner. *Le Joyeux Paysan* sera représenté chaque dimanche, lundi et jeudi, à 8 h., et chaque dimanche en matinée à 3 h. 1/2.

FOLIES BERGERE. — Grands et petits prennent un immense plaisir au *Voyage de Suzette*, car la pièce est montée autant pour le plaisir des yeux que pour l'agrément de l'oreille, doucement charmée par la jolie musique de L. Vasseur. Les changements à vue s'opèrent avec une rapidité qui tient presque du merveilleux. Le succès est triomphal.

GAIETE. — Succès oblige! A la demande générale, la direction de la Gaîté continuera pendant quelques jours encore les représentations de l'actuel succès *Tu viens, Chou?* dans sa version première.

La location pour le prochain «Samedi de Madame» fait prévoir une salle superbe. On jouera le gros succès: *La Madeleine repentie*, de C. Desbonnet, avec Mlle Georgette Vanine, MM. de Lersy, du Molière, Edwards, des Galeries, et Tonniet de la Gaîté.

MOLIERE. — Ce soir, jeudi, dernière de l'immense succès *Fédora*. Vendredi 16 février, à 8 h., première de *Le Baiser de Simone*, la comédie inédite (création à Bruxelles), de M. Forgeois.

OLYMPIA. — La première de *L'Aigrette*, la merveilleuse comédie de M. D. Nicodémi, s'est traduite par un long triomphe. La salle n'a cessé d'acclamer la troupe de l'Olympia qui interprète l'œuvre d'un façon magistrale.

NOUVEL ALCAZAR. — Tout le monde voudra aller voir *Pier-Lala*, c'est un vaudeville follement gai, aux situations inénarrables et où se dépense, sans compter, l'excellente troupe de MM. Van Hamme et Etienne.

SCALA. — Le bureau de location ne chôme pas depuis la première de la *Reine du Film*. Il est vrai que cette opérette, à tout pour plaire au public: livret spirituel et amusant, partition délicieuse, mise en scène luxueuse et, enfin, interprétation hors ligne, avec Angèle Van Loo.

THEATRE ROYAL FLAMAND. — Dimanche 18 février, à 6 h., 5e représentation de l'immense succès, *Le Prix Bastin*, la nouvelle opérette en 3 actes de H. Van Luck et L. Sonck.

Lundi 19 février, à 6 h., dernière représentation en cette saison du *Bossu*, le célèbre drame en 8 tableaux.

VIEUX-BRUXELLES. — Livret amusant, musique pimpante, décors éblouissants, costumes neufs, artistes de premier ordre, tout collabore au succès des *Hirondelles* qui ont reconquis d'emblée les faveurs du public.

WINTER. — Ce jeudi, à 4 h., dernière matinée de la spirituelle comédie *Pour vivre heureux*, par ses situations éminemment comiques et ses mots drôles et imprévus, par son interprétation enlevée par l'excellente troupe du Winter.

JEUDI 15 FEVRIER 1917

MERRY GRILL-BAR. — Soirée dansante, 4-10 h.
NICE's BAR, t. l. jours, 5-10 h., soirée dansante.
ALHAMBRA. — A 8 h., *De Lustige Boer*.
FOLIES. — A 7 h. 1/2, *Le Voyage de Suzette*.
GAIETE. — A 4 et à 8 h., *Tu viens, Chou?*
GALERIES. — A 8 h., *Le Bon Roi Dagobert*.
MOLIERE. — A 8 h., *Féodora*.
NOUVEL ALCAZAR. — A 8 h., *Pier-Lala*.
OLYMPIA. — A 3 1/2 et à 7 1/2 h., *L'Aigrette*.
PALAIS DE GLACE. — A 8 h., *Le Sculpteur de Masques*.
SCALA. — A 8 h., *La Reine du Film*.
VIEUX-BRUXELLES. — A 4 et à 8 h., *Les Hirondelles*.
WINTER. — A 4 et à 8 h., *Pour vivre heureux*.
KURSAAL. — De 4 à 10 h., music-hall.
ROYAL NORD (Musica). — Concert symphonique.
SPLENDID CINEMA. — De 3 à 10 h. (Orchestre.)
PANTHEON. — Séance permanente de 3 à 10 h.
MODERN CINEMA, rue Neuve, de 4 à 10 h.
BRUXELLES-KERMESSE, 19, rue des Pierres. Entrée libre. Tous les jours, grand orchestre de 4 à 10 heures.

SOCIETE ANONYME

Etablissements Saint-Grégoire

Imprimerie typo- et lithographique. Maison d'éditions. Constituée le 4 mars 1916, par acte passé devant Mtre Léon Nève, notaire à Gand, *rue des Entrepreneurs, 165-167, Mont-St-Amand Gand.*

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'*assemblée extraordinaire*, qui se tiendra au siège social, rue des Entrepreneurs, 165-167, le jeudi 1 mars 1900 dix-sept, à onze heures du matin.

ORDRE DU JOUR :

1. Pouvoirs à donner au Conseil d'administration pour porter, en une ou plusieurs fois, le capital social à 1 million de francs par la création de seize cents actions de capital de cinq cents francs chacune. Le soin d'en arrêter les mesures de réalisation étant laissé au Conseil d'administration;

2. Suppression des actions de second rang et remplacement de celles-ci par le même nombre d'actions de premier rang de façon à ce que toutes les actions soient sur le même pied au point de vue de la liquidation;

3. Apports à faire éventuellement à une société anonyme de lithographie en formation;

4. Modification au 3e paragraphe de l'article 15: Texte nouveau. (Les administrateurs et les commissaires pourront toucher des émoluments à prélever sur les frais généraux.)

5. Mise en concordance des statuts avec les décisions prises.

Pour pouvoir assister à l'assemblée extraordinaire, MM. les actionnaires en nom devront produire leur certificat d'inscription; les propriétaires d'actions au porteur devront produire un certificat, justifiant du dépôt de leurs titres, effectué huit jours au moins avant la date de l'assemblée extraordinaire, soit au siège social, soit à la *Banque de l'Union du Crédit de Gand*, place Saint-Michel, 16, Gand.

(21754) *Le Conseil d'administration.*

AVIS

La liste complète des numéros des *Lettres de Gage 4 p. c. Séries II et III de la Banque Commerciale Hongroise de Pest*, sortis au tirage qui a eu lieu le 26 janvier 1917, en présence d'un notaire royal et avec l'observation des formalités prescrites par la Loi, et remboursables le 1er août 1917, a été publiée dans les numéros du 13 février 1917 des «Deutscher Reichs- une Königlich Preussischer Staatsanzeiger», «Berliner Börsencourier» et «Berliner Börsenzeitung».

Ces listes du tirage pourront être demandées, sans frais, à l'établissement soussigné ainsi qu'à toutes les banques, les banquiers et agents de change d'une certaine importance, lesquels se chargent aussi, sous déduction des frais, du remboursement des coupons échus et des titres sortis au tirage.

(21751) *Banque Commerciale Hongroise de Pest, à Budapest.*

SOCIETE ANONYME

Etablissements Saint-Grégoire

Imprimerie typo- et lithographique. Maison d'éditions. — Constituée le 4 mars 1916, par acte passé devant Mtre Léon Nève, notaire à Gand, rue des Entrepreneurs, 165-176, Mont-S.-Amand (Gand).

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'*Assemblée Générale ordinaire*, qui se tiendra au siège social, rue des Entrepreneurs, 165-167, à Mont-Saint-Amand, le jeudi 1er mars 1917, à 10 heures du matin.

Ordre du jour :

1. Rapport du Conseil d'Administration et du commissaire sur l'exercice 1916;

2. Approbation du bilan et du compte des profits et pertes de l'exercice 1916;

3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaire pour leur gestion durant l'exercice 1916;

4. Divers.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, MM. les actionnaires en nom devront produire leur certificat d'inscription; les propriétaires d'actions au porteur devront produire un certificat justifiant du dépôt de leurs titres effectué huit jours au moins avant la date de l'assemblée générale, soit au siège social, soit à la *Banque l'Union du Crédit de Gand*, Place Saint-Michel, 16, Gand.

21750) *Le Conseil d'Administration.*

Maison Charles ZUNZ

Soc. anon. établie à Bruxelles, 13, r. du Canal

Sur la demande écrite d'un actionnaire justifiant de la propriété du cinquième du nombre des actions, MM. les actionnaires de la Société anonyme Maison Charles Zunz sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra à Bruxelles, au siège social, rue du Canal, 13, le 6 mars 1917, à 4 heures, avec

L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

1. Mise en liquidation de la Société;

2. Nomination du ou des liquidateurs ainsi que indication de leur mission.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 27 des statuts sociaux.

Les dépôts de titres doivent être effectués, au plus tard, cinq jours avant la réunion :

Au siège social, 13, rue du Canal, à Bruxelles;

Au Comptoir d'Escompte de la Banque Nationale, à Peruwelz;

A la Société Française de Banque et de Dépôts, à Anvers;

Au Comptoir National d'Escompte de Paris, à Bruxelles. (21749)

Pour le Conseil d'Administration :

Alph. HECHT, Administrateur délégué. — Henri ZUNZ, Administrateur délégué.

Savons en Poudre
pour lessiver. 4588
POUDRE de savon et STICKS pour **COIFFEURS**
Savon de Toilette "PERLE D'IRIS"
Vins, Cognacs, Champagnes
Aug. STEVENS
71, boulev. Léopold II, BRUXELLES

57 Feuilleton du *Bruxellois*.

JEAN-LOUIS

par Honoré de BALZAC.

— Mon ami, est-ce toi? — Oui, ma bien-aimée! — O bonheur!... Et deux jolis bras entourent Jean-Louis, le pressent, l'attirent sur un sein douvement agité, et deux lèvres amoureuses déposent sur ses lèvres le baiser le plus voluptueux. Le colonel américain est au septième ciel: c'est vous dire que ses yeux se ferment, que sa langue est épaisse, et que son cœur bat comme le tic-tac d'un moulin. Oh! la belle chose que l'amour! c'est le charme, l'espérance, la fleur, la vie de la vie... Mais continuons.

La vérité historique commence à devenir gênante. Si je ne m'étais pas imposé la loi de la respecter scrupuleusement, je serais dispensé, à l'heure qu'il est, d'entrer dans le détail de l'aventure de ce funeste bosquet de tilleul si méchamment planté pas Astaroth pour la perdition de la fidélité de Jean-Louis. Puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement, disons la vérité historique.

Vous devez concevoir, aimables lecteurs (ici les deux sexes sont compris), que lorsqu'un homme comme Jean-Louis se trouve monté au septième ciel, il ne tarde pas à grimper au huitième; c'est, hélas! ce qui arriva dans ce bosquet d'odieuse mémoire. Granivel, qui aimait, qui adorait sa Fanchette, et qui croyait la presser dans ses bras, ne put impunément recevoir et donner les plus doux baisers de l'amour; si ces baisers, tout suaves qu'ils pouvaient être, eussent été les seuls appas tendus par Satan, il aurait peut-être été possible, avec le secours des saints, d'échapper aux embûches du démon; mais, outre les baisers les plus dangereux, les soupirs les plus enflammés, les doux serrements de mains, l'attravante pression des corps, tout devait faire choper la vertu la mieux aguerrie. Ne vous étonnez donc pas si Jean-Louis fut heureux!... heureux est ici le mot décent.

Ce n'est pas tout de savourer la volupté, il faut encore que le remords ou toute autre chose ne vienne point troubler vos plaisirs. Or, il arriva que la partenaire de Jean-Louis, émerveillée apparemment de la tendresse excessive que lui montrait son amant, laissa échapper une ou plusieurs exclamations (j'ignore le nombre); l'important est que le colonel Granivel entendit très distinctement prononcer ces mots: « O mon cher abbé, que je t'aime!... » Cette qualification, injurieuse pour un Granivel, et surtout l'organe qui la prononça firent faire à Jean-Louis un soubresaut violent; on eût dit qu'il venait de marcher sur un serpent: il s'arrache des bras de la belle, et lui dit d'une voix entrecoupée par la surprise et la confusion:

— Qui êtes-vous?... — Peux-tu le demander!... — Répondez, au nom du ciel ou du diable! — Ingrat!... Eulalie doit-elle s'attendre à cette conduite? — Eulalie!... s'écria Jean-Louis... Loin de moi, femme! loin de moi... — Mais, mon ami... — Ton ami!... Ah! périsse le jour où je mériterai ce nom!... Fuis, malheureuse! éloigne-toi...

Comme Jean-Louis joignait des gestes tant soit peu cavaliers à ses pressantes exhortations, la sœur Eulalie qui, je suppose, avait usé de beaucoup de complaisance pour ne pas s'apercevoir de la substitution d'un colonel à un abbé, la sœur Eulalie, dis-je, prit le parti d'obéir. Elle se leva donc, en pleurant toutefois, et se disposa à s'éloigner du Turc qui avait la barbarie de maltraiter le plus bel ouvrage de la création. Cependant, comme elle était femme et religieuse, elle forma le projet de se venger de l'incivil qui osait se plaindre du plus heureux quiproquo; en conséquence, s'échappant rapidement du bosquet, elle courut vers le bâtiment en murmurant les desseins qui l'agitaient. Jean-Louis, qui ne manquait pas d'une certaine pénétration en matière féminine, comprit, à l'action et aux mots échappés à la religieuse, que l'amour-propre blessé, l'emportant sur la prudence, allait occasionner un esclandre dont les suites ne pourraient se calculer: il se mit donc à la poursuite de la fugitive, et arriva avant elle devant les bâtiments du couvent. A l'instant où il allait la saisir pour l'éloigner de ce voisinage dangereux, un bruit sourd se fait entendre; Jean-Louis prête l'oreille, et bientôt des cris et des menaces parviennent jusqu'à lui: « Arrêtez... au nom du roi... Punition!... Vengeance!... » tels sont les mots qu'il distingue.

— Je suis perdue!... dit alors la religieuse en tombant aux pieds de Jean-Louis; c'est moi qu'on cherche...

Envisageant tous les embarras de sa position, Jean-Louis, rapide comme la pensée, charge la religieuse sur ses épaules et court la poser sous de berceau où peu de moments auparavant il la serrait par les plus douces étreintes.

— Restez ici, lui dit-il d'une voix ferme, ou vous êtes déshonorée... Les religieuses sont sur pied, car j'aperçois des lumières à toutes les fenêtres... Attendez que le tumulte vous permette de rentrer sans être vue... Adieu...

A peine a-t-il prononcé ces mots, que notre héros disparaît; il court d'abord au mur du jardin, à l'endroit où un de ses compagnons est en sentinelle.

— Qu'y a-t-il, colonel?... — Tout le couvent est en rumeur, et j'ignore d'où elle provient... As-tu vu quelqu'un? — Non, colonel; personne ne s'est encore approché de cet endroit; mais en revanche Jacques, qui est de l'autre côté, m'a dit tout à l'heure qu'il avait aperçu des gens à l'entrée de la petite porte du couvent. — Attention!... Dis à Jacques de veiller attentivement, et, au premier danger sérieux, de nous avertir par un coup de feu... Est-il instruit?... — Oui, colonel. — De la prudence et du courage. — Soyez tranquille, je n'ai bu qu'une demi-bouteille d'eau-de-vie.

Accompagné d'un intrépide soldat, Jean-Louis résolut de pénétrer jusque dans l'intérieur des bâtiments, et de parvenir jusqu'à sa Fanchette. Ne le perdons pas de vue; voyons-le franchir le jardin, les cours, les premiers escaliers même; mais occupons-nous, en même temps, du marquis de Vandeuil, de Courottin et de leur escorte, que nous avons laissés discourant, disputant dans l'appartement de l'abbesse.

— Madame, s'écriait l'éloquent Courottin, les ministres de la religion, tout respectable qu'est leur caractère, doivent baisser la tête devant l'autorité royale appuyée sur la loi. Un père, madame, a le droit de réclamer son enfant partout, même dans le tabernacle. Songez d'ailleurs que monseigneur le marquis de Vandeuil, ici présent, est le fondé de pouvoirs de monseigneur le duc de Parthenay, ministre d'Etat, chevalier des ordres du roi, gouverneur, pour Sa Majesté, des provinces de Poitou et d'Angoumois, lieutenant général des armées, etc., etc. Tout ce que je me fais l'honneur de vous dire doit vous convaincre de la nécessité de céder de bonne grâce à nos demandes.

C'était par des discours semblables que l'avocat rusé déterminait la vieille abbesse à envoyer chercher, par deux de ses religieuses, la fille du duc de Parthenay. Les deux religieuses revinrent seules, déclarant d'un air consterné que la sœur Marie avait abandonné sa cellule.

A cette nouvelle inattendue, la bonne abbesse se signa trois fois, et le marquis laissa échapper, sans respect pour les saintes mères devant lesquelles il se trouvait la locution la plus hérétique dont un catholique pût se servir: — Visitons nous-mêmes le couvent! s'écria Vandeuil; venez, mes amis!

(A suivre.)

Savon Mou - Savon de Ménage - Savon de Toilette

Fourni avec FREIGABE. - *Prix et qualité incomparables.* 21302

Compagnie Suisse d'Alimentation, 92, boulevard du Nord, BRUXELLES

Faute de Charbon Chauffez-vous —; au GAZ :— Foyer à gaz **SIEMENS** chauffant le mieux Consom. minime de gaz. Prix exceptionnels **199, rue Royale, 199** 21740

A VENDRE Savons mous, durs, en poudre, de toilette, tous autorisés **Soc. d'Importation** 14, r. des Comédiens, Brux. 21558

- A prix avantageux -

Celluloïd

Feuilles neuves disponibles. Achat de déchets et films et rouleaux et disques de Phonographes.

37, rue Royale-Sainte-Marie

BRUXELLES

STOCK ALIMENTAIRE

de première qualité

Pain d'Epice, Cakes,
Viandes de Porc et de Bœuf,
Vieux vins en tonneaux et en bouteilles,
Vieux Cigares,
Savons en barres, en briques, en boules,
Marketender,
Bières, Import, Export.

44, Marché-aux-Poulets, (près Bourse)

Ancienne Brasserie de la Campine

MAISON DE CONFIANCE

Fabricants de caisses

Des MENUISIERS et des SCIEURS à tiges circulaires trouveront du TRAVAIL permanent chez

C. - J. BECKER
Kistenfabrik, KOLN-NIPPES

20214

A vendre Bougies, Allumettes, Mine de plomb, Alcools m/g, Alun, Bronze or, Blanc fixe, de zinc, litopone, Couleurs en poudre et préparées, Emeri en grains, Graisse noire pour chariots, Or en feuilles, Pinceaux, Polissure jaune, Pierres ponce, Tanin en aiguilles, Tubes à couleurs, Vernis de Chine bleu et noyer, Vernis pour tonneaux, Vuurlack, etc. 21560

Société d'Importation

14, rue des Comédiens, 14, BRUXELLES

Petites Annonces

TARIF : la ligne . . . . . Fr. 0.50

Objets perdus

La pers. qui a vu ramasser portefeuille noir dans tram Econom. Bourse-Bois, mercredi 14 matin, entre 10-11 h., est priée don. adr. 592, Ch. Jette, bonne. réc. 21745

Objets trouv.

Rec. lundi chienne spitz, p. récl. 149, ch. Charleroi. 21239

Trouvé lundi 4 février entre 6 et 7 h., Porte de Namur, griffon Bruxellois, ayant une petite tache noire au coté droit, muni d'un collier avec sonnette. S'adresser 60, rue Bosquet, Saint-Gilles.

MARIAGES

Veuf sér., 37 a., av. enfants, ay. position. dés. renc., en v. mar., demois. sér., 25 à 30 a., ay. quelque av. Ecr. bur. jl, in. L. D. Ne répon. qu'aux lettres signées. 21748

TRES SÉRIEUX. — Instituteur 39 ans, appointements 3,800 fr., séparé de sa famille à cause de la guerre, désire rencontrer en vue mariage demois. cathol., physique agréable. Ecrire avec photographie si possible : P. W., bur. du journal. 21752

ENSEIGNEM.

Aux pers. arr. d'instr. ou dés. appr. piano en peu de temps. Cours de Franç. ou autre br. d'ens., langu. étrang., piano, chant, etc., 5 fr. p. m., leç. part., 12 fr. (doun. par Dlle dipl., rég. S'adr. r. d'Autriche, 5. Acc. 1 pens., cond. tr. mod. 21429

DEM. D'EMP.

Une hom., bon violoniste, dem. pl. dans café ou cinéma. Ecr. A. D. 48, bur. jl. 21630

Bonne sténo-dactylo dem. place. Excellent. référ. Ecr. A. C., bur. journ. 21401

Jeune homme au courant travaux de bureau dem. place. Ecr. J. H. 2, bur. jl. 21629

Demoiselle jolie, 25 ans, dem. place serveuse dans café sérieux. Ecrire : P. L., bur. journal. 21570

OFFR. D'EMP.

On dem. pr Bruxelles de bons mécaniciens mach. à coudre. Bon salaire et dîner. Ecr. Machinenhalle, Tour-et-Taxis. 21666

Serveuses élégantes et danseuses sont dem. R. des Riches-Claires, 45. 21215

On demande de bonnes ouvrières lingères. « Au Bonheur des Dames », 19, rue Neuve. 21742

On demande jeunes gens causant l'allemand. S'adresser rue du Pélican, 17. 21744

On demande un bon ouvrier poêlier, 83, ch. de Haecht, Schaerbeek. 21746

MAISONS APPARTEM.

Jeune ménage possédant meubles, dés. louer pr 5 mars quartier non garni, préfér. Centre, 30-35 fr., chez pers. pouv. fournir matelas et access. de liter. Ecr. A.B.C., bur. jl. 21652

A vendre : 18,000 fr. maison moderne avec balcon, 13 places, eau et gaz partout. Ecrire K. S. T. A. 15, bur. du journ. 21638

On cherche gr. place, bien exposée au jour. Ecrire A. B. 11, bur. journ. 21747

On cherche a louer p. durée de la guerre, une **Maison de commerce**, préférence av 2 sorties et vitrine au Centre de Bruxelles, env. de la Bourse.

Ecrire avec conditions sous les initiales De G., bur. journ. 21338

OCCASIONS Vente, Achat

PIANO Beckstein 1000 fr. Occas. rare. 30, Rue Gillon. 21725

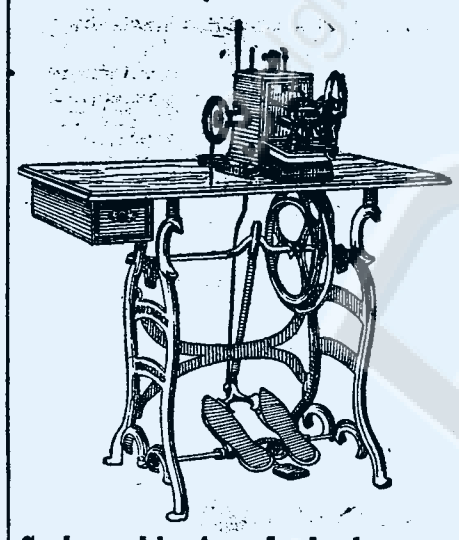
Caisse Enregistreuse.

On demande occasion. Ecr. 19, rue au Beurre 21199

Machine à écrire en bon état à v. 165 fr. 2a, r. d'Anderlecht, 3me ét. 21661

La Perfectionnée Belge

MARQUE DEPOSEE



Seule machine à coudre les fourrures

FABRIQUEE EN BELGIQUE 2045

Réparations de tous systèmes

15, r. de la Constitution, Sch.-Brux.

Bois d'Orme.

Sciés 7 à 10 c/m. Sommes acheteurs. Gérard & Cie, 6, r. des Fabriques, Brux. 21521

AU **66** Rue Godefroid de Bouillon **66**

se trouve un grand choix d'articles pour

Modes Blouses Lingerie

Prix sans concurr. 20919

Torchons

VENTE et ACHAT **de quantités -autorisées-**

22, r. Godefroid de Vreese, 22

Schaerbeek-Bruxelles 20333

Trams 72-74

et Economiques gre Rogier.

DAME vend riches TABLEAUX 74, rue de l'Enseignement, entre-sol (entrée dir.). 21276

On dés. acheter 1,000 kil. de charbon, à bon prix.

Faire offres « Charbon », bureau journal. 21560

PIERRE-PONCE en poudre

Chlore à 32 degrés.
Bi-carbonate de soude.
Crème de Tartre.
MICHEL, *25, r. Godefr. De Vreese*, Schaerbeek. 20771

Savons toilette

A LIQUIDER

Stock déclaré a vendre, avec « Freigabe », fr. 9.50 la douz., échant. expédiés pays autor. Ecr. Bernard, 7..., r. Van Artevelde. 21743

MADAME

ESTHER

16 ans même maison

conseille, renseigne SUR TOUT 21770

37, rue des Plantes (Nord)

Discrétion absolue.

BOUCHONS

La Maison

CAMPS & Fils

Rue Longue-Vie, 53

53, Rue Vieux-Marché-aux-Grains, 53

paye pr les vieux bouchons minimum fr. **12.50** le kil. et **0.18** pièce pr bouchon à champagne. 21697

Suis acheteur fortes parties ALLUMETTES soufrées et paraffinées. Faire offres : D. F. C., Publicité Decerf, Bruxelles 21608

GLACES TABLEAUX

Gr. choix, a vend. 1/3 prix, bien moins cher que soi-disant occas. **Miroiterie L. Bouvrier, 85, rue de Flandre.** Trams 56, 60, 22. 2166

Caoutchouc PRESERVATIFS

à l'usage de 2 sexes. Recom. par les médecins. Envoi du catal. illustré av. 2 échantil contre remb. de 2 fr.

AU PARA

21, rue de France, 21

CHARLEROI 20316

(Près l'Ecole des Estropiés)

Bouteilles vides

vente et achat au plus haut prix. Maison de confiance.

H. VAN CAMBERG

15, r. Joseph Claes, 15. 21328

MÉDICAUX

Accoucheuse

diplômée 1re classe. Pension. Consultation. **Retards. Trait. 10 fr.**

41 R. de Munich **41**

(Porte de Hal)

Accoucheuse 1er DIPLOME

3 diplomes 1re cl., France et Belgique. Ex-int. des hôp. Consultations secrètes a toutes époques

RETARDS

Nouv. méthode garantie sans danger

14, pl.ce des Martyrs

(don. rue Neuve, Brux.)

CABINET MEDICAL

19, r. de la Fraternité

donne dans la r. de Brabant

BRUXELLES-NORD

Voies Urinaires

606 Syphilis **914**

Consultations :

De 8 h. matin à 8 h. soir

Dimanche de 8 à 12 h. 1105

Accoucheuse

2 diplomes de 1re classe

RETARDS

Nouvelle Méthode gar. sans danger

Medecin attache a la maison

PRIX MODERES

96, Rue Gallait (pl. Liedts)

Schaerbeek-Bruxelles

Trams : 18128

7, 8, 11, 50, 53, 54, 56, 62

Accoucheuse

1er diplôme, 30 ans de pratique. Ex-directrice de Maternité. Pension a toute epoque. Consultation. Discrétion. Retards. — Prix modérés.

Mme Vve De Visscher

91, rue de la Victoire, 91

Porte de Hal

BRUXELLES

Maison de confiance.

Mme Penninckx

Accoucheuse 1er dip.

Pension, Consultation

17 rue Dupont Nord

Accoucheuse DIPLOMEE 1er cl.

Ex-interne d'hôpitaux

RETARDS

Consultat. secrètes

Pens. a t. époque.

Méd. att. a la Maison

88 Rue de la Victoire **88**

(Porte de Hal), BRUXELLES

Accoucheuse

1re CLASSE

25 ans de pratique

Ex-interne des Hôpitaux

RETARDS

Consultations secrètes

Prix modérés

10, boulevard du Midi, 10

BRUXELLES 18297

Accoucheuse

DIPLOMEE

Ex-interne d'hôpitaux

RETARDS

44 Rue de Parme **44**

(Porte de Hal), BRUXELLES 18939

ACCOUCHEUSE

2 diplômes de pr. classe

Prix modérés

Consultations

60, rue de Thy

(Porte de Hal) 14527

ACCOUCHEUSE

1re classe

25 ans de pratique

Ex-interne des Hôpitaux

RETARDS

Consultations secrètes

Prix modérés

10, boulevard du Midi, 10

BRUXELLES 18297

Accoucheuse

Diplômée

Pension. - Consultations

Medecin attaché a la maison

250, r. des Coteaux

SCHAERBEEK

(Parc Josaphat) 21774

- MESDAMES -

Si vous avez un

RETARD

ou une suppress. des époques, pour éviter les insuccès, employez le **Remède du Dr Thompson**, qui donne un resultat certain, rapide et sans danger dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale.

Prix : 9 et 10 fr.

PHARMACIE DES CROISADES

15, rue des Croisades

BRUXELLES NORD

PRESERVATIFS de les deux sexes (Catalogue illustr. donnant la description des articles et appar. préventifs les plus nouv. et les plus efficaces, recommandés par les médecins. Discrétion.)

Prix : 1 franc avec 1 échantill. 17384

Accoucheuse

dipl. 1re classe, 25 ans prat.

Ex-directrice Institut

Pension, cons., discret.

Place enfants

Retards 16668

NOUVELLE METHODE

GARANTIE SANS DANGER

Prix : 10 Francs

Mme Gillion

106, r. Hôtel-d.-Monnaies

(Porte de Hal) *Bruxelles*

Maison de confiance.

Demandez à votre Fournisseur

BLANCO

Qualité supérieure

LE MEILLEUR DES SAVONS EN POUDRE

USINES A ANVERS

BUREAUX :
Anvers : 12, rue de l'Amidon
Bruxelles : 46, pl. de Brouckère
Liége : 8, rue des Dominicains
18277

Voici une preuve entre toutes indiscutable



Photo de M. Pierre HANON

Rue Sainte-Walburge, 115, Liége, chauve depuis 2 ans

Résultats obtenus en 8 mois grâce à l'emploi

DE LA SEVE WY

Ce produit ne se vend chez aucun coiffeur

Seul et unique dépositaire : **M. WYNEN**

LIEGE - 50, Rue Saint-Gilles, 50 - LIEGE

On désire acheter occas. **Foyer à gaz** grandeur moyenne. Ecrire F. V. G., bureau journal. 21627

A vendre : Salon sac arabe, salle a manger chêne, 2 cuisinières, bur. ministre 1 m2, lit anglais, sopha, 2 suspensions, mach. à écrire Haumond presque neuve, porte-manteau, jumelle de campagne, etc. R. J. Hazard. 5, Boule-Vleurgat (près aven. Legrand). 21639

Antiquités. - J'achète anc. meub., même dét., tableaux, porc., etc. laines, matelas, rue de Theux, 112, Ett. 21625

Magnifique garniture en hermine : manchon, pélerine et parements, valeur 500 francs, a vendre 225 francs. Prendre adr. bureau journal. 21215

On désire acheter d'occ. mach. à écr. SMITH I, n. 10 ou CONTINENTAL. Ecr. X. X. 10. bur. jl. 21064

CAPITAUX COMMERCES

CINEMA

On dem. commanditaire avec 15,000 fr. pr repr. gr. cinéma populaire 500 pl., tabagie, etc. Commandite couv. par matér. Particip. de 50 % dans bénéf. nets. Aff. de tout repos. Ecr. Ciné 17, bur. jl. 21743

DIVERSES

Riches Tableaux

Mons. éprouvé par guerre dés. vendre collection. — S'adr. 21, rue du Rouleau. 21727

DETECTIVES

Renseignements
Surveillances
Séparations
Divorces
Enquêtes - Vols

Agence **"LUX"**

Bur. de 10 à 12 et de 3 à 5 h.

56, rue de Laeken

BRUXELLES 20781

ACHAT DE 20714

Vieux Dentiers

57, rue de la Couronne.

ALLUMETTES (500 caisses)

Parafinées et Soufrées 21607

A VENDRE —o— PRIX AVANTAGEUX

Cristaux de Soude, Poudre de Savon

51, Boulevard Jamar, 51

C'EST AU 20620

VINS Magasin Espagnol

17, rue de la Colline

que l'on trouve

VINS et LIQUEURS

de toutes espèces, à bon compte

ON PATINE aux **Grands Etangs Schaerbeekois**

PEU PROFONDS

Gare de Schaerbeek (Entrée par la rue Georges Rodenbach) 21753

Entrée : Enfants, 15 cent. ; Grandes personnes, 50 cent. Belle glace, entretenue cont. On racle l'eau s'il y a lieu.

BOUGIES Disponibles de première qualité

Par n'importe quelle quantité

21626 A fr. **15.25** le kilogramme

22, r. Godefroid De Vreese

SCHAERBEEK (Tram 74)

SAVON MOU

TRÈS CONSISTANT, brun et blanc à fr. **1.75** et **2.25**

Grande quantité disponible avec « Freigabe » 21712

A. M. avenue Eug. Demolder, 13, Brux.

Achat de vieux papier

Achat de vieux papier, de toutes sortes, au prix le plus élevé. La meilleure occasion de gagner de l'argent en se débarrassant de n'importe quelle espèce de papier. Argent de suite. On se rend à domicile pour n'importe quelle quantité. 17525

Ecr. : Boîte postale 304, Bruxelles-Centre

A VENDRE 21459

600 kilos Confiture

1re qualité

225 c. ESPERANZA

avec « Freigabe »

15, r. de la Constitution

Messieurs, Mesdames, 21338

pour faire de l'argent vendez meubles, tels que ch. a couch., salles a mang. et d'ant. meub., antiqu., obj. d'art. cost. d'homme que paie **25, 20, 15 fr.**, ling. dame, chauss., fonds magas. gten., cave et art. de solde. On se rend à dom.

64 L. DE BELDER rue Blaes **64**

A vendre :

Soude caustique solide et liquide. — Carbonate de soude et potasse raffinée, en gros et en détail. — Silicate, talc, etc. - Savons toilette, genre Marseille et ménage.

NOUS ACHETONS : Acide borique, clous girofle et noix de muscade.

BUREAUX ET MAGASINS : **33, Rue de la Verdure, 33**

BRUXELLES (Place Anneessens). 19680

J'ACHETE LAINE, etc. 117, av. de Reine. 21359

A vendre cuirs Cherqué-Fosse. 41, Rue Maison Communale, 41, Woluwe-St-Pierre. 21741

Camion à 2 chev., charg. 1500 à 2000 kg. à louer à l'heure ou à forfait. S'ad. 11, r. de Vierne, Ixelles. 21660

Chic coupeur pour Dames fait complet à façon, 30 fr., coupe soig., 53, av. Ducpétiaux (Ma-Camp.). 21634

J'achète **Laines et Matelas**, antiqu. et toutes autres marchandises, discr., r. de Theux, 112, Etterb. 21624

ACHAT 21716

Bouteilles vides

plus haut prix

Ecr. 11, r. Béguinage, Brux.

Poitrine Opulente

en deux mois

par l'emploi des

PILULES GALÉGINES

SEUL REMEDE

RÉELLEMENT EFFICACE

PRIX : 4 francs



Pharmacie Spéciale

65, R. Antoine-Dansaert, 65

BRUXELLES-BOURSE 17969

GALOCHES

VU la cherté du cuir, tout le monde porte les galoches marque **DEGEZELLE - Frères -**

D'une solidité extra, semelles en bois, couvertes d'une bonne toile imperméabilisée

ARTICLE SPÉCIAL POUR MAGASINS ET COMITÉS

Prix hors concurrence

Agents et Revendeurs sont demandés

Dépositaires génér. : **Ach. Biebuyck et Alph. Vlérick**

Rue des Horticulteurs, 15, COURTRAI 215.4

Diadème & BRILLANT

LES MEILLEURS MANCHONS POUR GAZ

ACCESSOIRES POUR GAZ & ELECTRICITE

Vente en Gros 87 Rue de Brabant Bruxelles

Imprimerie Internationale, 9, rue Ruysdael.